

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOU D MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire

De fin de cycle

En vue de l'obtention de diplôme du master académique en sciences économiques

Spécialité : économie du développement durable et de l'environnement

thème

**Impact de la politique agricole sur
la sécurité alimentaire en Algérie : cas
de la céréaliculture**

Présenté par :

KACED FADHELA

IBZAIN ANISSA

Encadré par :
Mr SAHALI. N

Jury de soutenance :

- **Président :** Mr. HAMMACHE MOHAND, MAA, UMMTO
- **Rapporteur :** Mr. SAHALI NORDDINE, MAA, UMMTO
- **Examineur :** Mr. BABOU OMAR, MAA , UMMTO

Promotion 2017/2018

REMERCIEMENT

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements et notre gratitude à notre promoteur Mr Sahali N pour avoir accepté de nous encadrer et pour ses précieux et pertinents conseils lors d'élaboration de ce mémoire, ainsi que sa disponibilité tout au long de ce travail.

Nos remerciement également aux membres de jury de nous fait l'honneur d'accepter d'être dans le jury de la soutenance de ce mémoire et d'avoir accepté de l'évaluer.

Sans oublier d'exprimer notre gratitude à l'ensemble des enseignants de l'UMMTO en particulier ceux du master de l'EDDE qui nous ont aidés et ont participé à notre formation.

Enfin nos remerciement à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce travail.

Je dédie ce travail

A ma famille

A mes amis

A tous ceux que me sont cher(e)s

*A toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la
réalisation de ce travail.*

Merci 

SOMMAIRE

Remerciement

Dédicace

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction général	2
Chapitre I. Eclairage théoriques et politique de développement agricole en Algérie	7
Introduction	
Section 1. Eclairage conceptuel	7
Section2. Évolution de la politique agricole en Algérie	11
Conclusion	
Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie	30
Introduction	
Section1 : Genèse de la sécurité alimentaire	30
Section 2 : La sécurité alimentaire en Algérie	37
Conclusion	
Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie	47
Introduction	
Section 1 : L'évolution des échanges commerciaux en Algérie	48
Section2 : Le secteur agroalimentaire en Algérie	56
Conclusion	
Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation	67
Introduction	
Section 1 : évolution récente de la céréaliculture en Algérie	68
Section 2 : évolution récente des importations céréalière en Algérie	90
Conclusion	
Conclusion générale	93
Listes des références	

Tables des matières

Liste des tableaux

Listes des figures

Liste des abréviations

- APFA** : Accession a la Propriété Foncière Agricole
- CAPRA** : Coopérative de la Révolution Agraire
- CAEC** : Coopérative Agricole d'Exploitation en Commun
- CAM** : Coopérative des Anciennes Moudjahiddines
- CCLS** : Coopérative de Céréales et de Légumes Secs
- CEI** : Communauté des Etas Indépendants
- CEPRA** : Coopérative d'élevage Pastorales de la Révolution Agraire
- CNIS** : Conseil National de l'Information Statistique
- CSA** : Comité de la Sécurité Alimentaire
- DA** : Dinar Algérien
- DAS** : Domaines Agricoles Socialistes
- DEA** : Disponibilité Energétique Alimentaire
- DSA** : Direction des Services Agricoles
- EAC** : Entreprise Agricole Collectives
- EAI** : Entreprise Agricole Individuelles
- ENIAL** : Entreprise Nationale de développement des Industries Alimentaires.
- EPE** : Entreprise Publique Economique.
- ERIAD** : Entreprise Régionale des Industries Alimentaires et Dérivés.
- FAO** : Food and Agriculture Organization
- FDRMVTC** : Fond de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres en Concession
- FNDA** : Fond National de Développement Agricole
- FNRA** : Fond National de Révolution Agraire
- FLDDPS** : Fond de Lutte contre la Désertification de Développement Pastoralisme et de la Steppe
- GPMV** : Groupement Pré coopérative de Mise en Valeur
- HA** : Hectare
- Q_x** : Quintal
- IA** : Insécurité Alimentaire
- IAA** : Industrie Agro Alimentaire
- IMC** : Indice de Masse Corporelle
- MDDR** : Ministère Déléguée en charge de Développement Rural
- MADR** : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

ONS : Offices National des Statistiques

ONFAA : Observatoire National des filières Agricoles et Agroalimentaires

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PA : Politique Agricole

PAM : Programme Alimentaire Mondiale

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

PIB : Produit Intérieur Brut

PIC : Programme d'Intensification des Céréales

PNDA : Plan National de Développement Agricole

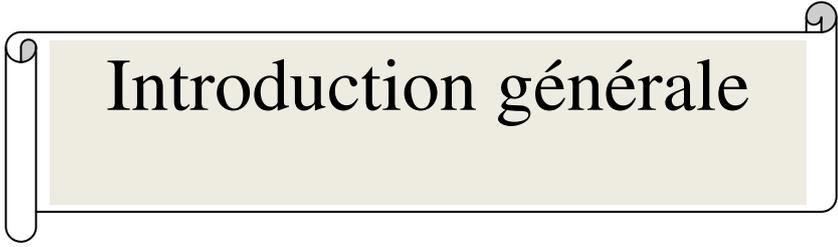
PREARR : Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de Renouveau Rural

RA : Révolution Agraire

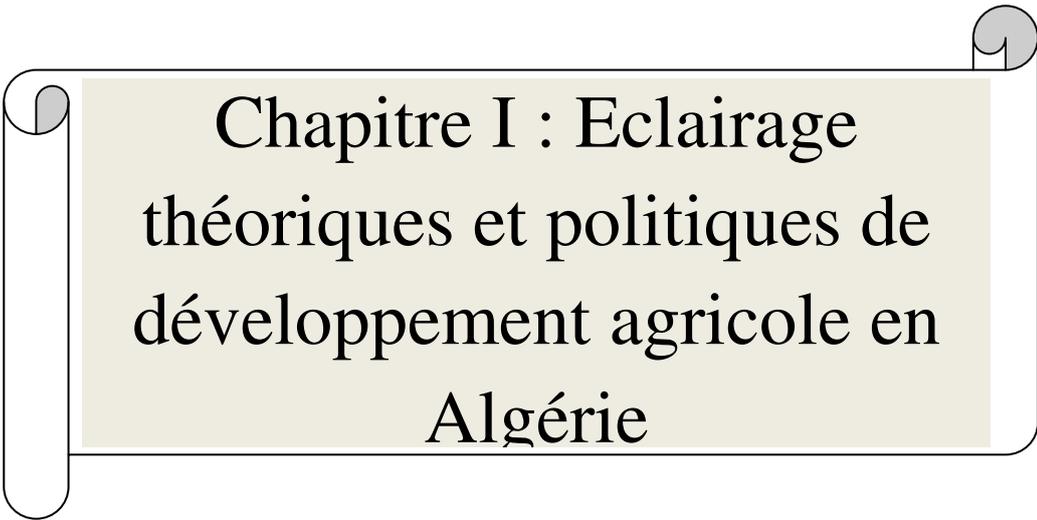
RGA. Recensement Générale Agricole

SA : Sécurité Alimentaire

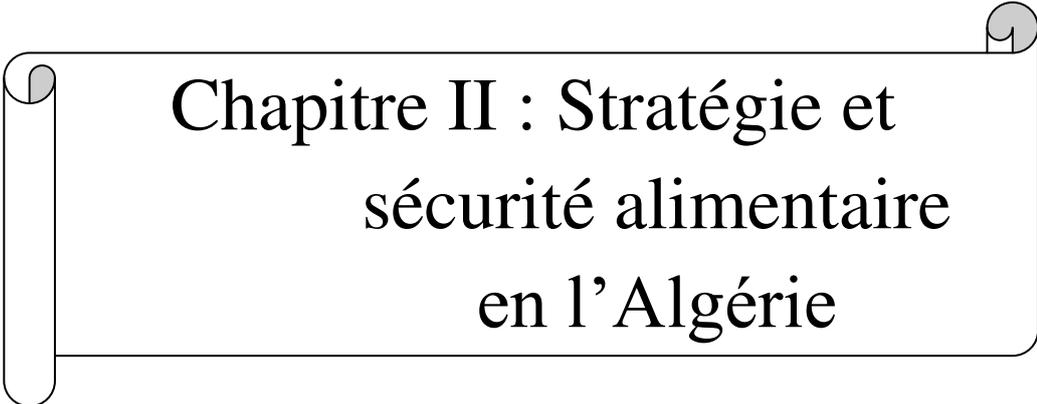
SAU : Superficie Agricole Utile



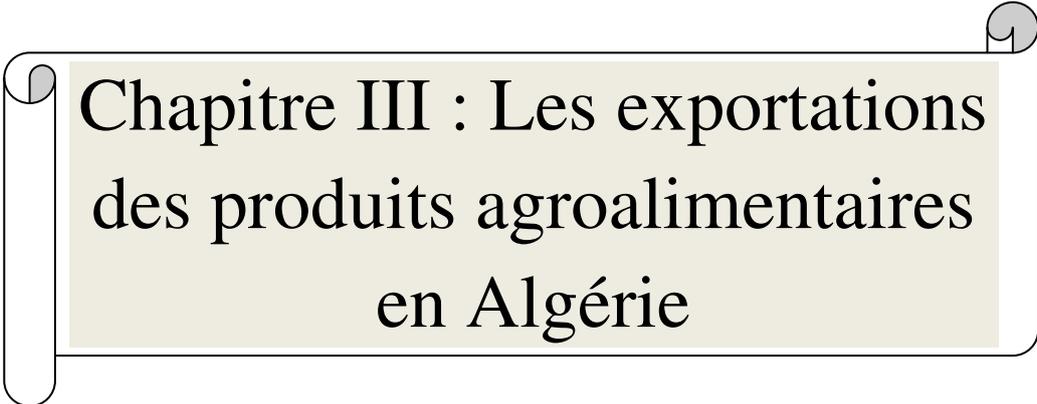
Introduction générale



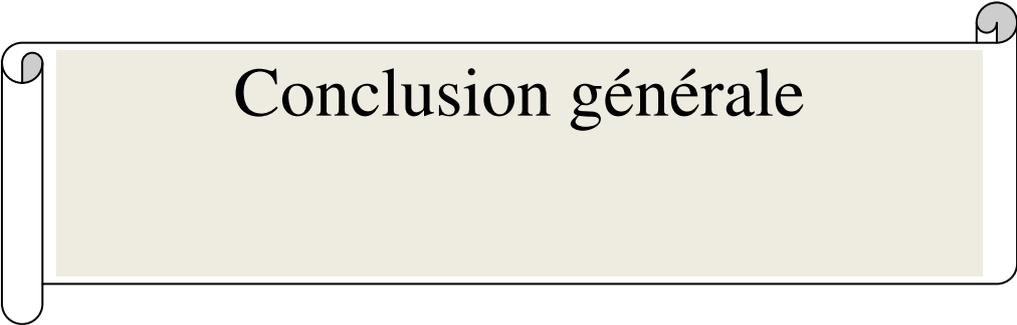
Chapitre I : Eclairage
théoriques et politiques de
développement agricole en
Algérie



Chapitre II : Stratégie et
sécurité alimentaire
en l'Algérie



Chapitre III : Les exportations
des produits agroalimentaires
en Algérie



Conclusion générale

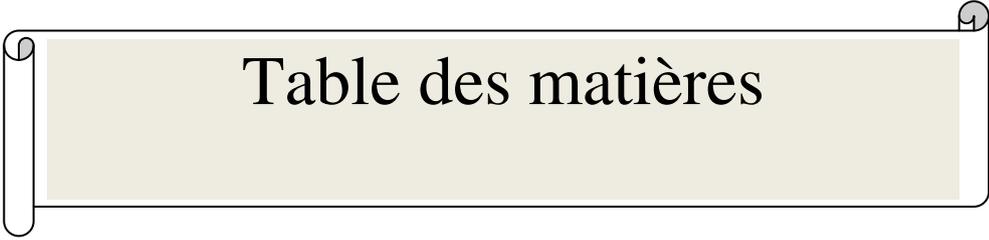
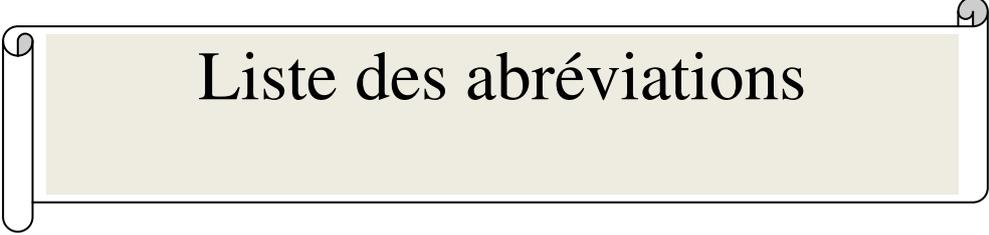
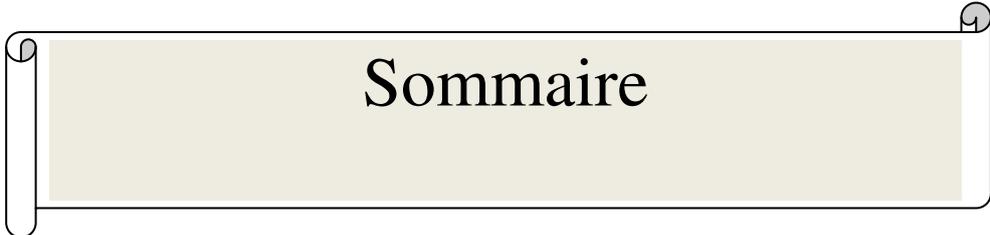


Table des matières



Liste des abréviations



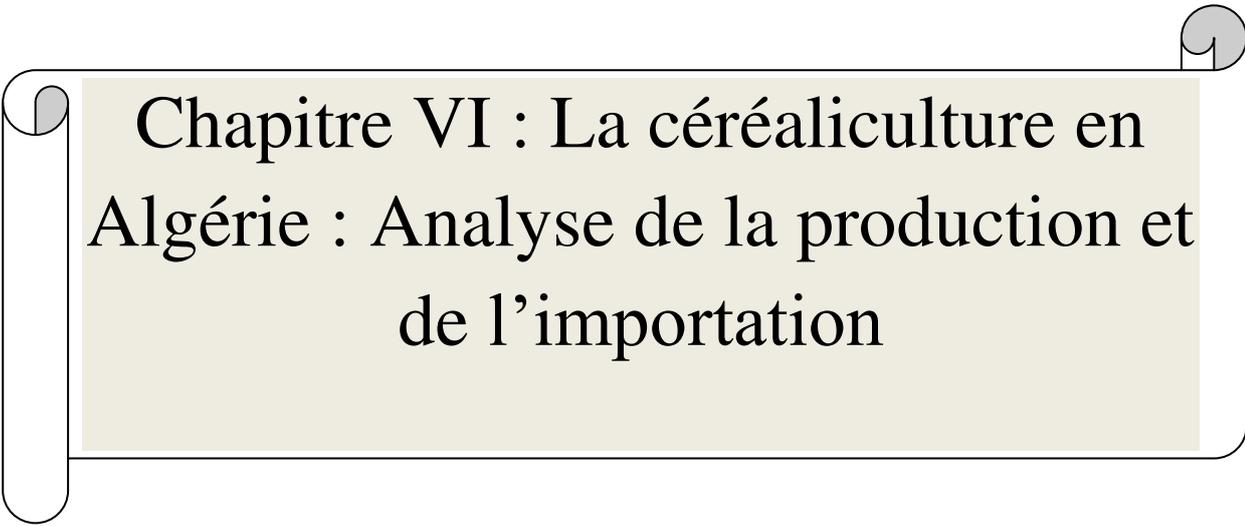
Sommaire



Liste des tableaux



Liste des figures



**Chapitre VI : La céréaliculture en
Algérie : Analyse de la production et
de l'importation**



Référence bibliographique

Introduction générale

L'importance socioéconomique et environnementale du secteur agricole est une donnée connue est indiscutable, principalement par son intérêt économiques à travers la sédentarisation des populations, le marché d'emploi qu'elle offre, et les produits agricoles mis sur le marché pour satisfaire les besoins de la population. Bien que les différentes politiques agricoles mises en place par le pays depuis l'indépendance à ce jour, cette agriculture n'est pas arrivée aux résultats escomptés et la facture d'importation des produits agroalimentaires reste flagrante, ce qui met en jeu la sécurité alimentaire du pays parfois.

Le terme de sécurité alimentaire fut avancé pour la première fois lors de la conférence mondiale sur l'alimentation de 1974 à la suite de la crise majeure du système alimentaire mondial des années 1970. Dans les années, 1970 l'augmentation des prix du pétrole par l'OPEP qui avait contribué à renchérir le coût de l'énergie et des autres intrants du secteur agricole tels que les fertilisants avait été à l'origine d'une grave crise alimentaire. Dès lors la question de la sécurité alimentaire était au cœur des débats, mais ce n'est que lors du sommet mondial de l'alimentation de 1996, que la FAO a défini l'objectif de sécurité alimentaire comme étant d'assurer à tous les êtres humains un accès physique et économique aux aliments de base dont ils ont besoin pour couvrir leur besoins énergétiques et satisfaire leurs préférences alimentaires afin de pouvoir mener une vie saine et active. Les problèmes de sécurité alimentaire concernent un certain nombre de pays, mais se posent de façon plus aiguë pour les pays sous-développés d'Afrique subsaharienne.

En effet avant cette période, il était surtout question d'autosuffisance alimentaire. Cette évolution du concept répond à un changement de contexte d'analyse de la faim d'où un passage de l'autosuffisance à la sécurité alimentaire en passant par la souveraineté alimentaire.

La question alimentaire s'est nettement modifiée au cours des années avec l'évolution du contexte mondial. En effet comme tout grand problème de développement la question alimentaire subit l'impact de l'environnement économique et politique nationale et internationale. En effet les rationalités et les modalités de la production de la consommation de l'échange des biens alimentaires sont variables suivant que l'on se trouve dans le contexte interventionniste des années 70, dans le contexte des ajustements structurels des années 80 ou bien encore dans le contexte d'économie mondialisée actuelle. Dans les années 70, il était évident de rapprocher la sécurité alimentaire et la sécurité nationale de même que l'indépendance nationale de l'indépendance alimentaire. Ces assimilations ont conduit dans

Introduction générale

les pays en développement à la mise en œuvre de politique d'autosuffisance qui ne prenaient en compte les résultats qu'en termes de couvertures des besoins nationaux et non en termes de coûts. L'accent était donc mis sur une production et un stockage suffisant pour assurer l'autonomie alimentaire nationale avec des systèmes d'aide et de subventions pour adapter offre et demande. En économie, l'activité du secteur agricole permet de produire un revenu financier à partir de l'exploitation des ressources disponibles dans l'écosystème du pays, une fonction à travers laquelle l'agriculture joue un rôle capital, celui d'assurer la subsistance des hommes, sujets et agents de la vie économique, ensuite, en raison de l'urgence du besoin auquel elle répond, elle représente le premier secteur occupant une place à peu près exclusive dans les sociétés indifférenciées et sans croissance appréciable, car pour ces pays à faibles revenus, l'agriculture demeure le secteur productif le plus important en termes du partage du PIB et du nombre d'individus qui y sont employés.

Parmi les produits agricoles, les céréales constituent une source majeure d'alimentation pour une grande partie de l'humanité. C'est d'ailleurs l'aliment de base dans beaucoup de pays en développement. En Algérie par exemple, c'est 54% des apports énergétiques et 62% des apports protéiniques journaliers des ménages qui proviennent de la consommation des céréales. Aujourd'hui, les changements des modes de consommations dans les pays émergents ainsi que la hausse de la demande des produits agricoles pour l'agro-carburant, accentuent les problèmes liés à l'offre des céréales dans le monde et à la fixation de leurs prix.

Notre problématique s'articule autour de la question principale suivante :

Quel est l'impact de la politique agricole sur la sécurité alimentaire en Algérie particulièrement en ce qui concerne les produits céréaliers ?

Pour mieux cerner notre problématique principale de recherche, nous avons posé les sous questions suivantes :

- Quels sont les enjeux et les défis de la sécurité alimentaire ?
- Comment prévenir les risques et réduire la vulnérabilité alimentaire ?
- Quelles sont les contraintes et les conditions bioclimatiques limitant les potentialités agricoles ?
- Comment a évolué la production céréalière récente en Algérie ?
- Comment a évolué les importations des produits céréaliers récents en Algérie ?

Introduction générale

Pour tenter de répondre à notre problématique, nous avons mis les hypothèses suivantes :

- L'enjeu majeur est de définir un modèle de croissance agricole sous les contraintes économique, financière et environnementale. Avant d'aborder la question de la vulnérabilité alimentaire, il est utile de faire remarquer que ce n'est pas parce qu'un pays importe des produits alimentaires que l'on peut parler d'échec agricole ou d'insécurité alimentaire.
- Sur le plan climatique, l'Algérie appartient au triangle aride et semi-aride ; la sécheresse et l'aridité constituent une menace constante, L'agriculture subite également d'autres contraintes physiques qui grèvent son potentiel naturel et pèsent sur les équilibres écologiques des différentes régions naturelles.

Le choix de sujet « Impact de la politique agricole sur la sécurité alimentaire en Algérie : cas de la céréaliculture » a été motivé par plusieurs raisons :

- L'existence en Algérie des potentialités inexploitées dans le domaine agricole, ce qui a engendré un déficit dans la couverture des besoins alimentaires pour plusieurs produits stratégiques, tels que les céréales ;
- La place stratégique que continue d'occuper l'agriculture, à l'ère de la globalisation, dans les pays industrialisés.

Pour répondre à notre problématique de recherche nous avons suivi une méthodologie fondée, premièrement sur la recherche bibliographique nous permettent de cerner notre thématique sur le plan théorique et conceptuel, deuxièmement sur une étude des données statistiques relative à l'évolution de la production céréalière en Algérie ainsi que l'évolution des importations des différents produits céréaliers.

Dans les deux premiers chapitres nous allons utiliser la démarche conceptuelle qui est bâtie sur une exploitation de la littérature sur le sujet , en s'appuyant essentiellement sur les travaux qui analysent différemment la notion de l'agriculture et la notion de la sécurité alimentaire tout en utilisant les ouvrages, les thèses et les articles disponibles.

Dans le troisième et le quatrième chapitre nous avons essayé d'analyser premièrement les statistiques relatives aux exportations des produits agroalimentaires en Algérie, deuxièmement nous avons fait l'analyse de l'évolution de la production céréalière en Algérie ainsi que l'importation des produits céréaliers.

Introduction générale

Le plan de réduction de notre travail est subdivisé en quatre chapitres :

Le premier chapitre est intitulé éclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie. Le deuxième chapitre traite de la stratégie et de la sécurité alimentaire en Algérie. Quant au troisième chapitre, il traite les exportations des produits agroalimentaires en Algérie. Enfin le dernier chapitre traite de l'analyse de la production et de l'importation des produits céréaliers en Algérie.

Nous avons finalisé notre étude par une conclusion générale, où on – a tiré les points essentiels de chaque chapitre.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

Introduction

L'agriculture joue un rôle très important dans l'économie d'un pays. En Algérie, l'agriculture et la réduction de la dépendance alimentaire figurent officiellement au rang des priorités nationales.

L'agriculture reste un problème lancinant, qui se traduit par des résultats mitigés comme l'atteste en particulier l'importance des terres en jachère. Les pouvoirs publics tentent inlassablement de résoudre les problèmes de ce secteur stratégique alors même que les questions de sécurité alimentaire et de dépendance vis-à-vis des importations se posent de manière croissante¹.

Dans ce chapitre nous allons traiter en premier lieu les concepts qui nous permettent de comprendre le sujet et en deuxième lieu, nous allons évoquer la politique de développement agricole en Algérie

Section 1. Eclairage conceptuel

Le secteur de l'agriculture, y compris les sous-secteurs de l'hydraulique agricole des forêts et des pêches, occupe une place importante dans l'économie nationale puisqu'il emploie près de 25% de la population active totale, participe pour 12% au PIB et réalise près de 15% de la valeur ajoutée².

En effet dès les premières années de 1990, et même avant, il a été mené des efforts continus et ce malgré les faibles recettes de l'époque et l'état dans lequel se confiné le pays, en vue d'améliorer notre production et réduire la facture alimentaire. L'Etat Algérien, qui jusqu'à présent assure la plupart des fonctions de développement de l'agriculture, particulièrement dans les régions sahariennes (réalisation des aménagements pour la mise en valeur, forages, électrification), a mis en œuvre au début des années 2000 un nouveau programme de

¹OMARI. Cherif, «l'agriculture algérienne face aux défis alimentaire ». Édition, 2012, p 123.

² Fatima el- Zohra, « contribution à l'étude de l'impact du plan national de développement agricole sur le développement de l'agriculture », mémoire de magister, université d'Alger, 2007-2008.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

développement (le PNDA). Ce dernier contient un ensemble des programmes et d'instruments financiers permettant la prise en charge d'un vaste champ de l'investissement agricole.

1.1. Définition des concepts

1.1.1. *L'agriculture*

Est l'ensemble des activités économiques ayant principalement pour objet la culture des terres, et d'une manière générale l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production de végétaux utiles à l'homme.

1.1.2. *Développement agricole*

A pour mission de permettre aux agriculteurs de maîtriser eux-mêmes l'évolution de leur condition de vie. (Larousse AGRICOLE., 1984). Progrès l'agriculture et des agriculteurs dans les domaines économiques, techniques et sociale, mais aussi ensemble des moyens et des organismes qui contribuent à la diffusion des progrès techniques dans les campagnes.

1.1.3. *Définition d'impact*

L'impact dans le sens classique est de trouver quel sont les effets direct et indirects, souhaitable et non souhaitable des services financières sur la situation économique et sociales et même sur le plan écologie, des utilisateurs ou des bénéficiaires (individuel ou collectifs) Alors que l'impact dans le terme de référence de l'étude : il y des outils de pilotage en interne:

- stratégie de ciblage et de développement du sociétariat;
- segmentation du marché ;
- promotion et développement ou adaptation des produits ;
- anticipation et prévention des crises.

1.1.4. *Exploitant agricole*

Toute personne dont l'activité professionnelle, consiste à mettre en valeur une exploitation agricole .selon Larousse agricole (1984), il existe deux types d'exploitants :

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

- exploitant à temps plein : c'est l'exploitant dont l'activité agricole est la principale activité ;
- exploitant à temps partiel : c'est l'exploitant qui exerce en plus de l'activité agricole une autre activité (artisanale ou salarié).

1.1.5. Exploitation agricole

Dans le langage courant, c'est un ensemble de terres, bâtiments et cheptel mort ou vif, c'est une unité de production dont l'activité principale est de produire des organismes végétaux ou animaux. , (LAROUSSE AGRICOLE ; 1984)

1.2. La multifonctionnalité de l'agriculture

L'agriculture a plusieurs grandes fonctions³

1.2.1. La fonction environnementale

L'agriculture et son utilisation des terres peuvent avoir des effets bénéfiques ou préjudiciables sur l'environnement. L'approche CMFAT⁴ peut aider à identifier les possibilités d'optimiser les liens entre l'agriculture et les propriétés biologiques et physiques de l'environnement naturel. Elle est applicable à un certains nombres de problèmes critiques sur le plan de l'environnement mondiale, y compris la biodiversité, le changement climatique, la désertification, la qualité de l'eau et les ressources en eau, et la pollution.

1.2.2. La fonction économique

L'agriculture reste un facteur essentiel dans le fonctionnement et la croissance de l'ensemble de l'économie, même dans les pays très industrialisé .l'estimation de la valeur des diverses fonctions économiques ne peut se faire sans une évaluation des avantages à court, moyen et long termes. La complexité et la maturité de l'évolution des marchés et le

³ CHAOUKI Bourri, «les politiques de développement agricole », thèse de doctorat, université d'Oran(le cas de l'Algérie) ,2010-2011.

⁴ CMFAT : caractère multifonctionnel de l'agriculture et des terres.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

niveau de développement institutionnel font partie des grands déterminants de la fonction économique.

1.2.3. La fonction sociale

La conservation et le dynamisme des collectivités rurales est essentiel pour maintenir l'agro-écologie et la qualité de vie (et assurer la survie même) des résidents des régions rurales, en particulier des jeunes, en outre, la capitalisation des connaissances locales et l'établissement de relation entre sources d'expertise, d'information et de conseil locales et extérieures sont essentiels pour assurer l'avenir des collectivités rurales existantes. La viabilité sociale inclut le maintien de l'héritage culturel. Les sociétés s'identifient encore très fortement à leurs origines historiques dans les collectivités agraires et les modes de vie ruraux.

Les trois fonctions sont nettement liées entre elles. Leur importance relative dépend des choix stratégiques faits aux niveaux local et national. Les fonctions multiples peuvent s'appliquer à différents niveaux, du local au mondial, en passant par national et le régional. Différentes fonctions et les effets qui en découlent peuvent agir sur différents horizons temporels de fait, certaines innovations et transformations peuvent avoir des inconvénients à court terme, tels qu'un abaissement de la productivité, avant d'entraîner des avantages généraux sur le plan de l'économie et de l'environnement à plus long terme.

1.3. Les avantages des fonctions multiples de l'agriculture

Les fonctions multiples de l'agriculture et des terres offrent des avantages particuliers dans différents contextes et différentes régions. La meilleure combinaison de fonction aboutit à une gestion optimale à des fins économiques, sociales et environnementales. Dans les régions ou les pays en développement ont une agriculture pauvre et à potentiel faible, ou il est généralement difficile d'assurer le renouvellement des ressources naturelles et la durabilité des écosystèmes agricole, mais où l'agriculture de subsistance restera probablement une activité très importante, la combinaison de fonction offre les avantages suivant ;

-Renforcer la sécurité alimentaire des populations locales grâce à une production locale durable et à une économie rurale diversifiée ;

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

- Diversifier les moyens de subsistance des populations rurales au moyen de ressources et de produits différents ;
- Contribuer au développement de l'économie locale en accroissant la capacité à s'ajuster, à évaluer et en élargissent les possibilités ;
- Favoriser le renouvellement des ressources naturelles et limiter les risques pour l'environnement en sauvegardant le patrimoine naturel pour l'avenir ;
- Atténuer les conflits sociaux dus aux rivalités pour le partage de ressources peu abondantes ;
- Améliorer la capacité de résistance des systèmes écologiques et économiques grâce à l'exploitation de différents aspects de l'agriculture et des terres.

Section 2. Evolution de la politique agricole en Algérie

Les politiques agricoles s'intéressent, énormément, aux réglementations environnementales et écologiques, dans un souci évident de prospérité et de gains pécuniaires, car l'enjeu fondamental est de savoir et comprendre si les activités agricoles, dans des perspectives déterminées dans le futur, peuvent assurer une production alimentaire et agricole qui répond, en premier lieu, aux besoins de la population sans provoquer ou créer une dégradation des ressources naturelles⁵.

2.1. L'état de l'agriculture en Algérie

2.1.1. *La situation de l'agriculture algérienne*

Malgré, la mise en place de plusieurs réformes de développement agricole, l'Algérie ne suffit à ses besoins alimentaires, présentant aussi un budget destiné à l'importation de produits agricoles parmi les plus importants au monde (I.N.R.A.A., 2001). La part de l'agriculture intervient pour environ 12% dans le PIB total de l'Algérie. (M.A.D.R., 2003).

⁵ BEDRANI S : « L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en Algérie », édition : Les agricultures méditerranéennes : analyses par pays. Montpellier : CIHEAM, 2008. p. 37 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 61).

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

2.1.1.1. Les principaux facteurs à l'origine de la régression de l'agriculture algérienne

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la situation de crise dont elle se trouve l'agriculture algérienne:

a) Les variations climatiques

L'Algérie en matière de production alimentaire en général, ne couvre que 75 % le reste est assuré par l'importation de l'ensemble des besoins alimentaires du pays, Le gouvernement souhaite depuis longtemps pouvoir réduire cette proportion en améliorant les méthodes nationales de production. Pour le moment, ce sont les variations climatiques qui ont la plus forte incidence sur le rendement agricole national d'une année à l'autre (MADR, 2003)⁶.

La balance commerciale agricole, montre comment le faible niveau de la satisfaction de la demande alimentaire par les productions locales ne se trouve pas compenser par des exportations agricoles et alimentaires suffisantes.

Celle-ci, depuis le début des années soixante-dix, n'ont couvert qu'une partie négligeable des importations de même nature. (I.N.R.A.A. ,2001)

b) Le poids de la croissance démographique

La forte croissance démographique de la population algérienne et sa répartition très inégale à l'échelle des régions, peuvent s'associer avec la faiblesse de la production agricole, pour créer l'insécurité alimentaire de la population algérienne.

c) La dégradation des sols

La dégradation des sols est un phénomène grave touchant une partie importante des terres agricoles et des parcours steppiques. Cette dégradation est le fait de l'érosion hydrique et éolien. Elle est aggravée par des facteurs liés à l'activité humaine et notamment à des pratiques culturelles inadaptées (M.A.T.E, 2001).

d) La dégradation des ressources en eau

Les ressources en eau du pays sont évaluées à 19,4 Milliards de m³, dont 12,4 Milliards de m³ d'eau de surface, 2 Milliards de m³ d'eau souterraines du Nord et 5

⁶ CHEHAT. F, « agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne », édition rapport annuel, Ciheam, 2006.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

Milliards de m³ d'eau souterraines exploitables dans le sud. Elles sont non abondantes, connaissent des problèmes de qualité liée à l'augmentation de la pollution (BAYAZID et al, 2003).

2.1.1.2 Les réformes agricoles en Algérie

Après l'indépendance, le secteur agricole devait contribuer avec efficacité au développement général du pays. A cet effet, plusieurs réformes agricoles ont été mises en place pour atteindre cet objectif.

Le secteur agricole s'est caractérisé, de 1962 à 1966, par une dégradation des conditions de production, conséquence d'un héritage colonial largement connu, la période visant à la transformation du monde rural et son intégration dans le développement économique et social du pays (KEBAILI., 1995).

a) La révolution agraire (RA)

Selon KEBAILI (1995) ; la période 1967-1978 a connu des changements dans les structures agraires; dont les plus importants se situent au niveau de l'application des textes portant la révolution agraire à partir de l'ordonnance n°71-73 du 08/11/71. Cette mesure qui entre dans le cadre de la dynamique de la révolution socialiste, visait à une juste réparation de cette richesse que représente la terre, et à l'élimination des disparités dans le monde rural ainsi ont été créés :

-**C.A.P.R.A** (Coopératives de la production et de la Révolution Agraire): la création de près de 6.000 Coopératives de la Révolution Agraire sur près de 1100 000 hectares de S.A.U a constitué le point de départ d'une réorganisation des structures d'appui.

-**C.A.E.C** (Coopératives Agricole d'Exploitation en Commun) qui impliquent l'exploitation collective des moyens de production, chaque coopérateur conservant le lot qui lui a été attribué;

-**G.P.M.V** (Groupements de la production de la révolution agricole de Mise en Valeur) sur les terres non directement productives;

-**C.E.P.R.A** (Coopératives d'élevage Pastorales) sur près de 600 000 hectares de parcours. Ces mesures ont concerné près de 100.000 attributaires, chiffre qui n'a pas cessé de diminuer pour atteindre 80.000 à la fin de 1981 à cause des désistements enregistrés. Des carences

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

remarquables enregistrées lors de l'application de la révolution agricole sont citées comme suit:

- La mauvaise application des textes;
- Le choix parfois inadéquat de l'assiette foncière (les nationalistes choisissaient les terres qu'ils voulaient conserver);
- l'insuffisance de sensibilisation et de vulgarisation;
- La faiblesse des avances sur revenu consenties aux attributaires. Celles-ci ont été les points faibles de cette mesure, ce qui a entraîné un sentiment de frustration chez les coopérateurs provoquant de nombreux désistements et parfois l'abandon pur et simple du capital productif nationalisé (KEBAILI., 1995)

b) Le secteur autogéré

Ce secteur comprend les domaines autogérés issus des décrets de Mars 1963 et les C.A.M (Coopératives des Anciens Moudjahiddines) durant la période 1967-1978. Ce secteur a subi peu de bouleversements dans les secteurs, les 2.080 unités ont vue dans un déficit chronique avec un environnement trop souvent pénalisant, et un encadrement inexistant soumis à d'incessantes mesures et de directives. Ce secteur était vide de son esprit autogestionnaire et les producteurs devenaient des simples salariés.

En 1980 la restructuration de ce secteur a été entreprise, elle visait au remodelage foncier en vue de parvenir à la création des unités économiques viables. Cette action a permis la création de près de 3.200 unités de productions. Elle est accompagnée d'un effort d'encadrement: environ 2.000 ingénieurs, 4500 agents comptables et 1.900 mécaniciens ont été directement affecté aux unités de productions, Il a été prévu aussi la mise en place d'outils de gestion, et la participation à l'élaboration des plans de production des travailleurs et des unités (KEBAILI., 1995).

A partir de 1987, la décision de dissolution des (D,A,S) a été prise pour les remplacer par les Exploitation Agricoles Collectives et les Exploitations Agricoles Individuelles (E.A.C et E.A.I).

c)Le secteur privé

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

Le secteur privé se caractérise par l'existence d'exploitations hétérogènes et morcelées qui peuvent être classées en trois catégories :

-L'exploitation familiale de subsistance : petites exploitations avec des techniques traditionnelles de culture où l'autoconsommation des produits occupe une place fondamentale;

-L'exploitation familiale marchande disposant d'un capital productif et un sur plus dégagé pour son écoulement sur le marché;

-L'exploitation moderne caractérisée par l'emploi de techniques modernes et des investissements à partir du surplus dégagé par l'exploitation.

Il n'y a pas de limite précise entre ces types d'exploitations, mais un passage progressif d'un type à un autre.

d) L'accès à la propriété foncière agricole (A.P.F.A)

Il s'agit de la mise en valeur de nouvelles terres, dans le Cadre de l'A.P.F.A, grâce à la loi 18/83, qui a permis la création de périmètres irrigués, en tenant compte essentiellement de la disponibilité de ressource en eau.

Les nouvelles plantations sont faites dans des zones où tous les périmètres techniques spécifiques à l'agriculture saharienne ont été étudiés. Cependant une connaissance préalable parfaite, de l'écologie du milieu et de la structure socio-économique, qui repose essentiellement sur le choix d'un site, et qui prend en considération les principaux facteurs suivants :

Les sources en eau ;

Le climat ;

La pédologie ;

La topographie ;

Les infrastructures existantes (route, lignes électriques...etc.);

Les coûts d'investissement (BRADAI., 2002)

2.1.2. Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social est diversement perçu par les pays qui peuplent notre planète. La vocation agricole d'un pays ne dépend pas seulement de la volonté des hommes. La nature, la pluviométrie, la qualité de la couche arable, entre autres, influent sur cette capacité à offrir des produits agricoles à la population autochtone. Pour l'exemple, les Etats Unis, pays agricole par excellence, se doit de soutenir en matière de consommation en produits agroalimentaires l'Alaska, son 49ème Etat qui n'a aucune vocation vouée à l'agriculture, à part la pêche⁷.

La dualité du secteur agricole avec les autres acteurs de l'économie d'un pays, fait que l'agriculture, dont la fonction exclusive est de nourrir les hommes, est perçue soit comme une locomotive du développement, soit comme un boulet que les autres secteurs de l'économie doivent nécessairement tirer afin que tous les membres de la communauté aient à leur disposition l'alimentation qui leur est nécessaire. C'est dans le but d'atteindre un équilibre entre les différents secteurs de l'économie que nombre de pays dans le monde ne cessent de soutenir l'agriculture lorsqu'elle est défaillante. Soit en développant de nouvelles techniques culturales et en encourageant la recherche agronomique, soit en développant les autres secteurs dont les surplus serviront à financer la facture alimentaire.

La fonction initiale et essentielle de l'agriculture est celle d'assurer l'alimentation de la population d'un pays. Si on prend soin d'apporter un bref instantané de l'évolution de l'agriculture dans le monde, on pourra dire qu'au départ la simple cueillette en était l'activité principale. Le nombre limité des hommes leur permettait de vivre simplement en se contentant de ce que la nature a de meilleur à leur offrir. Il suffisait juste que l'homme s'adapte au mieux avec le cycle des saisons pour, soit se pencher pour cueillir une fraise des champs, soit agripper l'arbre pour s'offrir la pomme ou la poire qui se propose en offrande, soit enfin user de simples stratagèmes pour chasser le gibier qui offrait le complément de son alimentation. Les hommes de cette époque se paraient d'objets divers et vivaient de chasse et de cueillette et étaient en général nomades. C'est l'époque du Paléolithique qui a vu apparaître l'Homo Sapiens il y a de cela plus de 200.000 ans en Afrique.

2.1.3. Les grands handicaps de l'agriculture algérienne

⁷. BENYOUCEF, Badreddine : « Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et sociale », 2016, p 9.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

L'agriculture algérienne se heurte à quatre handicaps majeurs qui sont: un handicap naturel, social, technique et politique.

2.1.3.1 Un handicap naturel

tient aux spécificités climatiques et géographiques qui limitent territoires et productions agricoles. Les écosystèmes en Algérie, comme dans tous les pays méditerranéens, sont fragiles et des contraintes bio- climatiques s'organisent pour différencier fortement l'espace algérien, dont la plus grande partie est marquée par l'influence d'un climat sec ou l'aridité domine⁸.

2.1.3.2 Un handicap social

est lié aux conditions d'émergence d'une paysannerie dont l'assise été fortement contrariée au cours de l'histoire. Conquêtes, instabilité politique, colonisation agraire ont toujours fait obstacle à la formation et à l'installation d'une paysannerie attachée au sol, détentrice de titres permanents de propriété et maîtrisant savoirs et savoir-faire agricoles transmis de génération en génération

2.1.3.3 Un handicap technique

- renvoie à l'absence de modèles techniques pour les cultures ou l'élevage adaptés aux contraintes de sol, de relief ou de climat, et aussi l'absence de révolutions agricoles en Algérie .l'intensification agricole. Thème majeur des politiques agricoles, s'est heurté aux difficultés d'application d'un modèle technique de référence pour les cultures ou l'élevage adapté aux contraintes de sol, de relief, ou de climat.

2.1.3.4 Un handicap politique

est relatif aux politiques publiques et plus particulièrement aux formes sociales d'organisation de l'agriculture. Si des options en faveur d'une agriculture d'Etat triomphent après le recouvrement de l'indépendance, le paradoxe historique veut que, 50 ans après le

⁸BESSAOUD Omar, « L'agriculture et la paysannerie en Algérie », édition, 1999, p 359.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

déclenchement de la Révolution algérienne, c'est la grande entreprise agricole privée qui est promue, et cela au détriment de formes familiales et/ou paysannes d'agriculture

2.2. Historique des politiques de développement agricole en Algérie

L'agriculture algérienne a connu plusieurs évolutions de l'indépendance à nos jours. Nous pouvons identifier 4 étapes:

2.2.1. La première étape : l'agriculture algérienne de 1962- 1979

A l'indépendance l'agriculture algérienne a hérité d'un secteur dit moderne, occupé autrefois par les colons et situé sur les riches terres de littoral et des hautes plaines, et un secteur dit traditionnel, situé sur les piémonts des montagnes et des terres marginales. Le premier secteur employait généralement les techniques avancées (machine, engrais, produit phytosanitaires assolement) et disposait des grandes exploitations, tandis que le second, utilisant des techniques traditionnelles, se trouvait confiné sur les minuscules exploitations.

Bien avant l'indépendance du pays les meilleures terres étaient accaparées par les colons. Pour les céréales dont nous avons fait notre paramètre de discussion, les superficies vouées à cette culture étaient d'environ 3 millions d'hectares.

A l'évènement de l'indépendance du pays, les responsables du pays étaient préoccupés à remettre de l'ordre dans la création du nouvel Etat. Ils ont été pris de court concernant le foncier agricole. Ils ont tout simplement laissé les terres à ceux qui se trouvaient à proximité, en l'occurrence les ouvriers agricoles qui travaillaient chez le colon. C'est ainsi que plus de 2 millions d'hectares de terres arables et environ 200 000 ha de forêt se sont retrouvés, du jour au lendemain, biens vacants et à la disposition des ouvriers qui occupaient l'espace rural. La nature a horreur du vide et le transfert de propriété massif a commencé à se matérialiser par une intervention de l'Etat qui a promulgué l'Ordonnance 62-20 du 24 août 1962, relative à la protection et la gestion des biens vacants et le décret de mars 1963. Ces textes sont venus régulariser une situation de fait. Les hautes autorités du pays institutionnalisèrent ce qu'on a appelé l'autogestion ou système socialiste. C'est ainsi qu'en 1965, le secteur agricole autogéré s'étendait sur 2,3 millions ha, occupés par les colons durant la colonisation.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

L'Ordonnance 66-182 du 06 mai 1966, a dévolu à l'Etat la propriété des biens déclarés initialement vacants. Il en devient donc le seul propriétaire.

2.2.2. La deuxième étape : l'agriculture algérienne de 1980- 1987 En 1980 le secteur agricole a connu une autre restructuration dont les objectifs sont définis l'instruction présidentielle n° 14 du 17 Mars 1981 à savoir :

- Assainissement et autonomie de gestion des exploitations agricoles autogérées et des coopératives des anciens moudjahidines;
- Remembrement de ces exploitations;
- Mise en valeur des ressources agricoles du secteur public;
- Aménagement du milieu rural du secteur socialiste.

De profondes mesures de réorganisation ont affecté les domaines autogérés, comme les coopératives agricoles de production de la révolution agraire par le biais de règles de gestion unifiées, ne formant plus qu'une seule catégorie appelée « domaines agricoles socialiste »(DAS). La restructuration a permis de toucher d'abord les exploitations du secteur autogéré, ainsi environ 1994 domaines autogérés vont donner naissance à 3200 DAS.

Dans une seconde phase, cette réforme devait toucher les coopératives des anciens moudjahidines et les coopératives de la révolution agraire (RA) ainsi que les terres des FNRA⁹ non encore attribuée. L'orientation du premier plan quinquennal (1980- 1984) suivant la politique de développement est centrée sur la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux de la population et vise à diversifier la ration alimentaire nationale et à réduire la dépendance alimentaire en adaptant la production aux besoins nationaux : l'objectif à long terme consistait dans la concrétisation de l'indépendance alimentaire, cette nécessité la création de toutes les conditions pour rendre l'appareil de production agricole plus efficace et plus conforme aux besoins nationaux et aux exigences du développement .

L'objectif fixé au deuxième plan quinquennal (1985- 1989) accorde la priorité au développement de l'agriculture et de l'hydraulique dont la concrétisation repose sur l'élaboration d'une stratégie de développement agricole centrée sur la question alimentaire.

⁹ FNRA: fond national de régulation agricole.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

En 1986, la réduction des ressources financières du pays et les niveaux relativement élevés de la dette extérieure ont donné une nouvelle dimension à la politique de rationnement des importations. Le début et la fin des deux plans quinquennaux, ont permis d'assister à la révision de la liste des importations agro-alimentaires (pomme de terre, œufs et farine dès 1979, les légumes secs, beurre et café dès 1988) mais la faiblesse de la production nationale en denrées alimentaires face à une demande en perpétuelle croissance, ont conduit à l'échec.

Ainsi en 1988 il eut la mise en œuvre d'un programme supplémentaire des importations de semoule et farine de 343000 t et 43000 t respectivement suite aux événements d'octobre 1988.

2.2.3. La troisième étape : l'agriculture algérienne de 1987 à 1999 En 1987, le secteur agricole a connu une autre réforme. Il s'agit de la loi n°87-19 qui a mis fin aux exploitations socialistes (DAS)¹⁰ par leur dissolution et les faire remplacer par les nouvelles exploitations collectives (EAC) et exploitations agricoles individuelles (EAI).

Cette réorganisation a abouti à la création de 22350 EAC et 5677 EAI, dont les membres doivent recevoir des actes administratifs pour leur situation. Selon cette nouvelle loi, l'état garde la propriété de la terre mais la donne en jouissance perpétuelle à des collectifs de travailleurs permanents, au personnel d'encadrement des exploitations agricoles existantes, puis à des collectifs constitués par des personnels exerçant des activités d'ingénieurs, d'ouvriers saisonniers ainsi que des jeunes agriculteurs.

En effet, la nouvelle organisation du foncier agricole étatique ne stipule que :

- Les producteurs librement associés, travaillent leurs exploitations, se répartissent librement le travail et les produits de ce travail;
- Les membres des EAC sont peu nombreux;
- Des lois interdisant toute immixtion et toute autorité dans les affaires des exploitations agricoles individuelles ou collectives.

Le financement des EAI et EAC a été très vite interrompu suite à des différents problèmes de remboursement, de solvabilité et de faible taux de financement des exploitations du fait que la BADR, est passée à l'autonomie, après avoir connu beaucoup d'échecs et

¹⁰ DAS: domaines agricoles socialiste.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

déficits depuis sa création . Elle ne s'occuperait plus que des agriculteurs disposant de garanties réelles.

En 1995 le FNDA¹¹ a été initié par le financement de la filière lait et céréaliculture et en 1998 on a fait l'extension à la filière arboricole : oléiculture, viticulture, agrume et phoeniciculture.

2.2.4. La quatrième étape : la politique de renouveau agricole et rural depuis 2000

A la sortie des années noires du terrorisme, il s'agit de restructurer le monde rural qui a payé un lourd tribut, d'enrayer l'exode vers les centres urbains et de relancer le développement économique, en particulier l'agriculture.

En 2003 le ministère délégué en charge du développement rural (MDDR) est créé au sein du ministère de l'agriculture. Ainsi le MDDR engage l'élaboration d'une stratégie à l'horizon 2013 : la stratégie nationale de développement agricole et rural.

2.3. Stratégie et politique agricole

2.3.1. La stratégie agricole

La stratégie comporte deux volets : la vision et l'action ; la stratégie doit être réaliste, sa vision de l'avenir doit être s'appuyer sur les points forts et les opportunités du secteur. Elle doit également identifier clairement les contraintes à surmonter pour concrétiser les opportunités. Une stratégie qui ne propose pas la vision d'un avenir meilleur et qui n'est pas appuyée par des politiques concrètes visant à transformer la vision en réalité, ne parviendra pas à motiver la population rurale à participer à sa mise en œuvre. Plus elle est réaliste, plus elle se fonde sur de bonne analyses, et plus elle a des chances d'atteindre ses objectifs.

Dans le cas de stratégies agricoles, nous pouvons même quantifier leur vision de l'avenir, que ce soit en termes de superficies cultivées, de nombre d'hectares aux cultures principales. Cette vision doit exprimer dans quelles directions sont attendus des changements,

¹¹ FNDA fond national de développement agricole.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

et quelles nouvelles priorités caractériseront la croissance future. L'un des meilleurs guides pour déterminer les orientations du changement est l'avantage comparatif du secteur.

1- Une stratégie agricole est ensemble intégrée de politiques sectorielles, complété par un programme d'investissements. Certaines de ces politiques peuvent entrer en vigueur immédiatement ou à court terme, mais la plupart constituent des réformes en profondeur dont les effets sur le secteur s'accroîtront au fil de nombreuses années. L'élaboration des réformes de politique dans le contexte d'une stratégie globale offre les principaux avantages suivants¹² : Les politiques découlent des objectifs nationaux spécifiés et d'une vision claire de l'avenir.

2- Elles sont en cohérence les unes avec les autres dans l'ensemble du secteur, mais aussi avec la politique macroéconomique.

3- Aucun aspect important de la réforme n'est oublié

4- L'élaboration de la stratégie donne l'occasion de réaliser un consensus entre les principaux groupes d'intérêts du secteur.

1- Le soutien à la stratégie doit provenir d'au moins trois fronts principaux : Les producteurs au sens large (les familles rurales) ; sans leur assentiment et leur participation active, sa pleine mise en œuvre ne sera pas possible.

2- L'état sous ses diverses formes, qui doit mener l'effort de mise en œuvre.

3- Les organismes internationaux de développement, dont l'accord et le financement sont nécessaires pour que la stratégie soit mise en œuvre avec succès.

Une bonne stratégie agricole requiert :

1- Une expertise technique quant aux problèmes à traiter.

2- Une intimité familière avec l'agriculture du pays.

Un leadership politique du processus de changement

2.3.1.1. Les exigences de la stratégie

Les moyens pour concrétiser la stratégie doivent être énoncés avec suffisamment de détail et de rigueur pour constituer un programme applicable. Une vision peut aider à consolider l'unité d'une nation, et à promouvoir un accord sur les priorités futures de la

¹²Norton.Rogerd :« renforcement des capacités en politiques agricoles et alimentaire », p 75.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

politique, mais elle ne peut à elle seule déboucher sur des plans d'action et des mesures concrètes. Visualiser la voie à suivre en termes à la fois amples et détaillés constitue l'un des autres défis majeurs posés par l'élaboration d'une bonne stratégie. Dans le même ordre d'idées, une stratégie doit faire preuve du sens des priorités.

La stratégie doit également devenir un outil de référence majeur pour les chercheurs et les futurs analystes de la politique. Cette approche contribue, entre autre, à assurer la rigueur du travail et à rendre plus difficile pour les responsables et les politiciens d'ignorer les propositions de la Stratégie.

2.3.1.2. La politique agricole (PA)

Une politique agricole se compose d'un ensemble de mesures d'interventions publiques qui portent sur la production agricole nationale ou sur les importations et exportations de produits agricoles. Elle se caractérise généralement par « un ensemble de mesures réglementaires, dispositifs structurels, moyens financiers et humains interdépendants, mis en œuvre par la puissance publique pour contribuer à la progression du secteur agricole » (Les politiques agricoles concernent les actions que mène directement l'Etat au niveau de ses structures centralisées, ou au niveau des échelons décentralisées, mais aussi les actions visant à orienter le comportement des acteurs privés.

2.3.1.3. Perspectives de la politique agricole en Algérie

Il est toujours intéressant et important de revenir sur cette politique, qui ne cesse de soulever des innombrables questions et interrogations quant au devenir de cette activité et profession, notamment dans le cadre de la mondialisation de l'économie algérienne.

Face à des objectifs loin d'être atteints, et en premier lieu la question de la dépendance et sécurité alimentaire, le secteur agricole se voit encore projeté dans d'autres plus exigeants et compliqués, à savoir la performance et l'efficacité, la qualité et la compétitivité, le respect de l'environnement et l'écologie,..., tout cela sans ignorer que le devenir des activités agricoles est intimement lié aux différents paramètres comme :

- a) La question foncière ;
- b) La question des exploitations et entités agricoles ;

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

c) La question du financement agricole.

Dans la réalité, le secteur agricole a énormément souffert des retombées et conséquences des réformes économiques, entamées et conduites dans les années 1990, et plus précisément les effets du programme d'ajustement structurel. Ces effets se sont fait sentir plus exactement dans le domaine des suppressions des subventions et autres aides et soutiens aux agriculteurs, la flambée des prix des principaux intrants et facteurs agricoles.

La nouvelle politique agricole s'est articulée autour des éléments suivants :

- 1) Retrait progressif et graduel de l'Etat.
- 2) Favoriser et réhabiliter la profession agricole.
- 3) Création d'un environnement propice et adéquat pour les activités agricoles, imprégné sur le modèle de l'économie libérale.
- 4) Faire contribuer l'agriculture dans le passage du slogan de l'autosuffisance alimentaire à celui de la sécurité alimentaire.

5) Rendre le secteur agricole plus performant dans la question de la promotion des exportations. De ce fait, la politique agricole en Algérie est tenue de se conformer à ces directives et recommandations pour ne pas compromettre l'intégration du secteur dans la sphère mondiale, et permettre la réalisation de la promotion des exportations.

Le fait de se considérer comme une politique plutôt alimentaire qu'agricole a replacé l'agriculture dans une vision plus réaliste et compréhensive des contraintes naturelles qu'il faut éclipser, car cela peut, selon A.NEVEU (Neveu, 2000), créer un environnement propice pour le nouveau slogan « Agriculture Durable » par le biais de :

- Une meilleure gestion de l'eau ;
- Une meilleure gestion des sols;
- Une utilisation rationnelle des ressources naturelles;
- Recherche des méthodes avancées des cultures.

Il faut aussi signaler que la politique agricole s'intègre avec le monde rural afin de mieux réussir l'envol de la paysannerie et les activités agro-environnementales, ce qui sous-entend, une redéfinition des objectifs à atteindre et une nécessité de jumelage entre les intérêts du monde agricole et rural, car le raisonnement, pour le cas algérien, transite par une parfaite

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

cohabitation entre la question du développement durable qui doit impliquer les professions agricoles traditionnelles et les ménages ruraux.

On peut aisément étaler notre analyse sur ce sujet, mais il serait plus prudent de s'en tenir à notre problématique du développement durable pour ce qui concerne le secteur agricole dans ce pays, avec comme point de mire, la condition de saisir l'idée que le développement durable agricole s'accorde impérativement avec celui des espaces ruraux.

2.3.2. *Le plan national de développement agricole*

2.3.2.2. *Aperçu législatif*

Le plan national de développement agricole s'inscrit dans le cadre de la relance économique et vise donc à promouvoir le secteur vu son importance au plan des équilibres social, écologique, économique et du développement durable¹³.

De ce fait, ses principaux objectifs sont :

- L'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- La consolidation durable de la sécurité alimentaire du pays ;
- L'amélioration des conditions de vie et de revenus des agriculteurs ;
- La reconstruction de l'espace agricole et la réhabilitation des vocations naturelles des différentes régions du pays ;
- La promotion des productions à avantage comparatif avéré pour leur exploitation ;
- La promotion et l'encouragement de l'investissement agricole ;
- L'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et son intégration dans l'économie nationale ;
- La libération des initiatives privées au niveau des approvisionnements en intrants, de l'écoulement et du conditionnement de la production et de la dissémination du savoir et du savoir-faire (B.A.D.R., 2003).

¹³ SI – TAYEB Hachemi., « Les transformations de l'agriculture Algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC », thèse de doctorat, université ummo de tizi ouzou, 2015.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

A cet effet, cinq (05) programmes de développements composent le P.N.D.A :

Le programme de développement des productions agricoles de large consommation et celles à avantage comparatif avéré. Ce programme est réalisé par les exploitants et promoteurs avec, éventuellement, le soutien financier de l'Etat à travers trois fonds de développement qui sont :

-Le Fonds National de Régulation et du Développement Agricole (F.N.R.D.A) ;

-Le Fonds de Lutte contre la Désertification et de Développement du Pastoralisme et de la Steppe (F.L.D.D.P.S) ;

-Le Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par la Concession (F.D.R.M. V.T.C).

2. Le programme d'adaptation des systèmes de culture aux conditions des différents milieux naturels (reconversions) ;

3. Le plan national de reboisement dont les objectifs ont été réorientés en faveur du boisement utile et économique ;

4. Le programme de développement des zones de parcours et de production de steppe ;

5. Le programme de mise en valeur des terres par la concession et celui de mise en valeur dans le sud qui sera redynamisés selon une approche nouvelle.

Outre ces cinq programmes, le P.N.D.A se fixe également comme objectif de faire la promotion de l'agriculture biologique et de mettre l'accent sur la préservation des ressources génétiques afin d'assurer un développement harmonieux et durable (B.A.D.R., 2003).

Le Plan National de Développement Agricole (PNDA) a pour objectif l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire qui vise l'accès des populations aux produits alimentaires selon les normes conventionnellement admises, une meilleure couverture de la consommation par la production nationale et un développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources naturelles aux fins d'un développement durable et de promotion des productions à avantages comparatifs avérés.

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

Dans ce contexte le plan national de développement agricole s'articule autour de l'incitation et le soutien des exploitants agricoles pour :

- développer les productions adaptées aux zones naturelles et aux terroirs dans un but d'intensification et d'intégration agro-industrielle par filière (céréales, lait, pomme de terre, arboriculture, viandes rouges et blanche...);
- Adapter les systèmes d'exploitation des sols, dans les régions arides et semi-arides et celles soumises à l'aridité, (réservées actuellement aux céréales ou laissées en jachère et qui constituent une menace de dégradation) au profit de l'arboriculture, de la viticulture, des élevages et autres activités adaptées et de concentrer la production de céréales sur les zones reconnues favorables.

2.3.2.3. Les fondements du plan national de développement agricole

Les principales opérations définies par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de sa fonction de régulation (mise en valeur dans les zones Nord et Sud du pays, reconversion des systèmes de production et utilisation rationnelle et ciblée des soutiens de l'Etat) convergent essentiellement vers des objectifs de reconstruction du territoire agricole et de conservation des ressources naturelles (eau et sols) aptes à favoriser le développement durable.

Elles sont fondées sur les contraintes agro-climatiques car la plus grande partie du pays reste marquée par l'aridité du climat et où les sols, soumis à des systèmes et des techniques de production inadaptés, sont menacés par des processus d'érosion et de dégradation irréversible. Les orientations contenues dans le programme du gouvernement correspondent également à des impératifs socio-économiques et techniques.

Pour évoquer la dimension internationale, le plan national s'insère dans un processus de reconstruction des vocations agricoles de nos régions, de création des conditions pour accroître à terme la compétitivité de nos activités et de nos produits agricoles et d'aménagement des espaces agricoles pour les rendre plus attractifs pour les investissements directs et la création d'entreprises .

Chapitre I. Eclairage théoriques et politiques de développement agricole en Algérie

Conclusion

L'activité agricole en Algérie qui est à l'origine de la fixation des populations s'est constamment développée, depuis l'indépendance à nos jours grâce à la mise en mouvement d'actions soutenues où l'effort physique et financier et matériel s'est conjugué. Ce qui a induit la concrétisation d'infrastructures de base qui au fil du temps ont permis la domestication d'une nature ingrate.

L'agriculture est un secteur de production important dans l'économie et sa participation au développement est majeure, car il assure la sécurité alimentaire, elle crée des revenus et d'emplois de travail et participe à l'équilibre de la balance commerciale.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Introduction

La question de la sécurité alimentaire est un discours récurrent des pouvoirs publics algériens depuis l'accès du pays à son indépendance. Le concept relatif à la sécurité alimentaire a évolué au cours des trente dernières années parallèlement à l'évolution de la pensée politique officielle.

Les stratégies de développement centrées sur la sécurité alimentaire qui sont suggérées ici contribuent à l'implémentation du droit à l'alimentation référé avant. La proposition de faire de la sécurité alimentaire un axe stratégique de développement, présuppose de reconnaître qu'il existe une question alimentaire dans les processus de développement, laquelle est soumise à trois facteurs. Premièrement, être bien alimenté constitue un droit humain fondamental puisqu'il s'agit d'une condition vitale. Deuxièmement, l'ensemble des activités liées à la production, la distribution et à la consommation d'aliments, le système alimentaire joue un rôle central dans la configuration économique, sociale et culturelle des pays. Troisièmement, les questions liées aux aliments et à l'alimentation ont toujours été la source de préoccupations et de mobilisations sociales, et les objets permanents de politiques publiques.

Dans ce chapitre nous allons traiter en premier lieu l'évolution de la sécurité alimentaire et en deuxième lieu on a étudié la situation de la sécurité alimentaire en Algérie.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Section 1. Genèse de la sécurité alimentaire

Le concept de sécurité alimentaire est récent (40 ans) et le droit à la sécurité alimentaire pour une Nation n'a été explicitement reconnu par tous qu'à l'occasion du Sommet Mondial sur l'Alimentation de 1996 à Rome¹⁴.

Pourtant, l'histoire réelle des Nations prouve que la recherche de la sécurité alimentaire a été un souci constant de tous les peuples qui se sont efforcés en permanence de s'organiser pour pouvoir atteindre cet objectif.

La généralisation de l'usage du concept durant les quatre dernières décennies est liée à la sous-alimentation et la malnutrition de la majorité des populations des pays du Tiers-Monde.

1.1. Historique et évolution du concept de sécurité alimentaire

Le terme de sécurité alimentaire est apparu au milieu des années 1970, lorsque le Sommet mondial de l'alimentation (1974) a défini la sécurité alimentaire en termes d'approvisionnement alimentaire, à savoir garantir la disponibilité et la stabilité des prix des produits alimentaires de base à l'échelon national et international.

En 1983, les études de la FAO¹⁵ se sont centrées sur l'accès à l'alimentation et ont conduit à une définition basée sur l'équilibre entre la demande et l'élément de l'offre de l'équation de la sécurité alimentaire.

En 1986, la banque mondiale a publié le très important rapport sur la pauvreté et la faim qui faisait ressortir que la dynamique temporelle de l'insécurité alimentaire (Clay, 2002). Ce rapport a introduit les distinctions entre la sécurité alimentaire chronique, associée à des problèmes de pauvreté permanente ou structurelle et à de faibles revenus, et l'insécurité alimentaire transitoire liée à des périodes particulièrement critiques résultant de catastrophe naturelle, d'un marasme économique ou d'un conflit. Ce point de vue a été complété par la théorie de la famine de Sen (1981) qui a mis l'accent sur l'effet des droits personnels sur l'accès à la nourriture, tels que les ressources basées sur la production, de travailler, le commerce et le transfert.

¹⁴CHEHAT Foued., « Sécurité alimentaire de l'Algérie Quelle stratégie », édition, Institut National de la recherche agronomique 2010, p 26.

¹⁵ Food and agriculture organization.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

En 1996, les participants au sommet mondial de l'alimentation ont un grand pas en avant en adoptant officiellement le droit à une nourriture adéquate. Ceci ouvrait la voie à la possibilité d'une approche fondée sur les droits de la sécurité alimentaire. Actuellement, ce droit à la nourriture est reconnu dans la constitution de plus de 40 pays et, selon les estimations de la FAO, le droit à la nourriture pourrait être un droit judiciaire dans quelque 54 pays.

En 2004, un groupe de travail intergouvernemental mis en place sous les auspices du Conseil de la FAO a mis au point une série de directives volontaires visant à faciliter la réalisation progressive du droit à une nourriture adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

1.2. Le concept de sécurité alimentaire

1.2.1. Définition de la sécurité alimentaire (SA)

La sécurité alimentaire est un concept qui recouvre quatre dimensions principales :

- a- La disponibilité en quantités suffisantes de nourriture de nature et de qualité appropriée et cela dans toutes les portions du territoire national quelle que soit la provenance de cette nourriture (production locale, importation ou aide alimentaire) ;
- b- L'accès de toute personne aux ressources permettant d'acquérir les aliments nécessaires à un régime alimentaire nourrissant. Ces ressources comprennent tant les ressources monétaires que les droits d'accès nécessaires pour produire des aliments ;
- c- La stabilité de l'accès à la nourriture, c'est-à-dire que l'accès à la nourriture de la population ne peut pas être mis en cause par un quelconque choc naturel ou économique ;
- d - L'utilisation appropriée de la nourriture (bonne cuisson et préparation d'aliments variés) favorisant un apport adéquat en nutriments et énergie dans un contexte où la consommation de cette nourriture est sans danger pour la santé (hygiène, eau potable, infrastructures sanitaires ou médicales).

1.2.2. Les indicateurs de la sécurité alimentaire

En 1997, la FAO initiait une consultation technique afin d'harmoniser l'utilisation des indicateurs destinés à évaluer l'état de la sécurité alimentaire dans le monde. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui regroupés sous la dénomination « Systèmes d'information et de

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité » (SICIAV), ont fortement évolué au cours du temps, en fonction de l'évolution du concept de sécurité alimentaire. Il s'agit des indicateurs suivants :

- Stocks céréaliers mondiaux en pourcentage des tendances de la consommation céréalière mondiale ;
- Rapport entre les disponibilités et les besoins des cinq grands exportateurs de céréales (qui mesure la capacité des cinq principaux pays exportateurs de céréales à satisfaire la demande d'importations de blé et de céréales secondaires) ;
- Stocks de clôture en pourcentage d'utilisation totale pour les principaux exportateurs de céréales ;
- Variations de la production céréalière en Chine, en Inde et dans la CEI (Communauté des Etats Indépendants) ;
- Mouvements des prix à l'exportation des principales céréales.

Or, outre le fait qu'ils ne concernent que les céréales, ces indicateurs ne donnent qu'une idée de la disponibilité alimentaire en termes macroéconomiques et à un niveau mondial, à partir de données agrégées. L'aspect qualitatif et individuel de la sécurité alimentaire est donc laissé de côté, avec les imprécisions et biais que cela implique. Très récemment, dans la lignée des évolutions conceptuelles de la définition décrites plus haut, les indicateurs de la sécurité alimentaire se sont enrichis pour compter des indicateurs microéconomiques, cherchant à évaluer la situation de l'alimentation, mais aussi l'accès des plus démunis aux ressources alimentaires (PNB par habitant, part de la population vivant sous le seuil national de pauvreté, etc.), ainsi que l'état de santé et la qualité de la nutrition. En particulier, la 26^{ème} session du Comité de la sécurité Alimentaire mondiale (CSA) en 2000 a approuvé l'ajout de sept (7) indicateurs pour le suivi mondial de la sécurité alimentaire :

- pourcentage de la population sous-alimentée ;
- disponibilité énergétique alimentaire moyenne par personne (DEA);
- part des céréales, des racines et tubercules dans la DEA totale (afin d'évaluer la qualité du régime alimentaire moyen d'une population : un pourcentage élevé souligne un régime peu diversifié et donc assez pauvre, et une probabilité plus forte de sous-alimentation chez un grand nombre de personnes ainsi nourries) ;
- espérance de vie à la naissance (qui, comme les trois données suivantes, mesure l'accès aux denrées alimentaires et leur bonne utilisation nutritionnelle) ;

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

- mortalité des enfants de moins de cinq ans ;
- proportion d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale ;
- pourcentage d'adultes ayant un indice de masse corporelle (IMC) < 18,5

Cela étant, trois problèmes demeurent :

D'une part, malgré les évolutions, les indicateurs restent encore à l'heure actuelle marqués par la prédominance d'indicateurs macroéconomiques. Par exemple, les indicateurs qui mesurent l'accès aux denrées alimentaires sont centrés sur une approche pays : PNB par habitant, taux de croissance annuel moyen, PNB par habitant à parité du pouvoir d'achat, indice de Gini (qui mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée), etc. Or, le problème de l'accès à l'alimentation se pose également en termes d'infrastructures (densité et qualité du réseau routier), qui ne sont à l'heure actuelle que peu ou pas étudiées.

D'autre part, la plupart des indicateurs microéconomiques ne sont pas encore utilisés de manière systématique, en grande partie parce que se pose un problème de disponibilité et de fiabilité des données. Par exemple, le dernier indicateur ajouté par le CSA, le pourcentage d'adultes ayant un indice de masse corporelle (IMC) < 18,5, a dû être abandonné en raison du manque de données. La question de la disponibilité et qualité des données est d'autant plus problématique que l'insécurité alimentaire est très souvent l'apanage des PED, qui ne disposent pas d'un appareil statistique étatique aussi poussé que dans les pays riches.

Enfin, se pose également la question de l'analyse des données agrégées obtenues à partir de ces indicateurs, qui sont toujours plus nombreux et complexes.

1.2.3. Les fondements de la sécurité alimentaire

La généralisation de l'usage du concept de sécurité alimentaire s'explique par les faibles progrès sinon la régression des productions agricoles et alimentaires enregistrées dans la plupart des pays du Sud.

Cette croissance médiocre de l'économie agroalimentaire des pays du Sud s'est partout accompagnée d'une croissance démographique soutenue, ce qui a eu pour conséquence directe une hausse considérable des déficits alimentaires, déficits comblés par des importations en provenance des pays du Nord.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Ces importations accrues ont conduit à une aggravation rapide du déficit de la balance commerciale et, plus spécialement, de la balance commerciale agricole.

Cela explique pourquoi la sécurité alimentaire a été plutôt approchée en termes quantitatifs comme dans la définition donnée par la Déclaration de Rome à l'issue du Sommet Mondial sur la sécurité alimentaire mondiale de novembre 1996 :

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

Selon cette définition, la recherche de la sécurité alimentaire impose l'adoption d'une politique agroalimentaire visant :

1. l'accroissement de la production locale, chaque fois que possible, par une intensification graduelle des systèmes de production agricole et une amélioration constante de la productivité du travail dans l'agroalimentaire au sens large. Cet accroissement de la production locale devrait avoir pour effet d'augmenter la part des besoins alimentaires nationaux couverts par une offre domestique ;
2. la stabilisation des approvisionnements sur la base d'une limitation des fluctuations de l'offre locale et de la constitution et la gestion de stocks qui serviront de moyen de prévention contre les fluctuations incontrôlables des cours sur les marchés mondiaux ;
3. la mise à la disposition de tous les groupes sociaux, de toutes les régions du pays, même les plus enclavées, des produits agroalimentaires de base, Cela signifie la mise en œuvre d'une politique de prix et de revenus adéquate mais aussi la mise en œuvre d'une politique de distribution, de commercialisation et de transport capable de faciliter la concrétisation de cet objectif au moindre coût social.

Finalement, la recherche d'une sécurité alimentaire impose à la Nation la mise en pratique d'une véritable stratégie agroalimentaire qui intègre des actions, des moyens, des mécanismes très variés, relevant aussi bien du développement agricole et rural que du commerce extérieur, de la gestion que de la planification, de la politique monétaire que de la législation.

1.2.4. Une nouvelle approche de la sécurité alimentaire

Au cours des 20 dernières années, des faits nouveaux ont conduit à percevoir différemment la question de la sécurité alimentaire. Il s'agit :

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

- de la multiplication et de la gravité des problèmes de santé publique créés par la mise en marché d'aliments produits dans des conditions que l'on peut qualifier d'anormales ;
- de la mise en marché d'aliments issus de produits transgéniques dont on ne peut encore apprécier les dangers qu'ils créent pour la santé des consommateurs à moyen et long termes ;
- de l'application de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) qui autorise la brevetabilité du vivant, c'est-à-dire la possibilité d'opposer la possession d'un brevet à l'utilisation, sans paiement de droits spécifiques, des nouvelles variétés végétales, des nouvelles races ou souches animales par les agriculteurs et les éleveurs.

Dans ce nouveau contexte, garantir la sécurité alimentaire pour la Nation, c'est :

- assurer pour tous un accès réel à une ration alimentaire suffisante et équilibrée ;
- garantir la qualité, sur le plan sanitaire, de la ration alimentaire mise à la disposition des consommateurs ;
- assurer aux agriculteurs et éleveurs nationaux, la possibilité de disposer en tout temps des semences, plants, races et souches animales dont ils ont besoin pour produire.

Finalement, plutôt que de sécurité alimentaire, il faudrait désormais approcher cette question en termes de souveraineté alimentaire.

1.3. Les enjeux et défis de la sécurité alimentaire

L'enjeu majeur est de définir un modèle de croissance agricole sous contraintes économique et financière (baisse des recettes budgétaires et des subventions et aides publiques à l'investissement à la ferme, contrainte sociale (emploi à des actifs nombreux entrant dans le marché du travail), contrainte environnementale (rareté des ressources et changement climatique en cours).

Les défis auxquels est confronté l'Algérie sont multiples et souvent complexes.

1.3.1. *Le défi politique :*

Compte tenu de l'état de vulnérabilité alimentaire du pays, l'enjeu majeur est de nature politique. Il renvoie à la préservation de la souveraineté du pays. Le pays est aujourd'hui est fortement dépendant de ses moyens de paiements extérieurs pour assurer les approvisionnements alimentaires de la population. Si l'état d'évolution des marchés mondiaux est actuellement favorable aux pays importateurs, les possibilités de retournements ne sont pas

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

à écarter à l'avenir. Les marchés du blé sont sensibles au climat et à la conjoncture économique mondiale. Il convient de rendre la facture alimentaire soutenable et compatible avec les moyens financiers de l'Etat. Enfin nous savons aujourd'hui le rôle que joue l'arme alimentaire dans la géopolitique du monde. Cette menace politique bien réelle pose à l'avenir l'impératif impérieux de rééquilibrer le rapport entre offre nationale et recours aux marchés mondiaux.

1.3.2. L'enjeu économique :

Consiste dans le développement des secteurs agricole et agro-alimentaire dans un contexte marqué par la baisse des ressources financières de l'Etat, dans l'objectif stratégique de réduire la vulnérabilité alimentaire. Les défis économiques se résument dans l'amélioration des capacités nationales à approvisionner le marché national en produits agricoles à des prix compatibles avec les revenus des consommateurs, et dans la nécessité de fournir les matières premières agricoles et les équipements nécessaires au développement des entreprises agroalimentaires. L'amélioration de la productivité de l'agriculture est le seul moyen de lever le verrou du handicap naturel qui caractérise le secteur agricole, et la modernisation des industries agro-alimentaires et son intégration avec le système productif national constituent les voies possibles et nécessaires conduisant à une préservation de la sécurité alimentaire du pays.

1.3.3. Défi démographique et social :

Qui est celui de l'emploi offert à des actifs nombreux entrant dans le marché du travail de mieux en mieux formés et exigeants sur les conditions de travail ou les rémunérations,

1.3.4. Le défi lié à la protection des ressources naturelles et des risques liés au changement climatique :

Protéger les ressources rares, les systèmes écologiques et les patrimoines naturels dans un contexte de changement climatique constitue un défi capital, car ces ressources constituent le déterminant d'une croissance des productions et des productivités du travail et des sols.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Section 2. La sécurité alimentaire en Algérie

Pour garantir la sécurité alimentaire de la Nation, l'Algérie bénéficie d'atouts qui peuvent être exploitées à cette fin. Mais, la concrétisation d'un tel objectif pour l'Algérie se heurte également à l'existence de quatre contraintes majeures avec lesquelles il faudra composer.

2.1. La situation de la sécurité alimentaire

2.1.1. La situation mondiale de la sécurité alimentaire

Une grave crise alimentaire mondiale sévit depuis 2007 à cause de la flambée des prix des denrées alimentaires : le prix du riz, du blé, du maïs...a doublé ces dernières années.

Les pays en voie de développement rencontrent de graves difficultés¹⁶.

Le FMI et la banque mondiale considère que 33 pays sont menacés de crise alimentaire.

Beaucoup de facteurs sont regroupés pour engendrer cette crise alimentaire :

a-La crise financière mondiale : contribue à la hausse des prix des denrées alimentaires, alors qu'ils étaient stables depuis 2000

b- La démographie : en augmentation continue donne de plus en plus de bouche à nourrir, selon les statistiques elles seront 9 milliard en 2050.

c- La désertification des sols et leurs appauvrissements à cause de pratiques agricoles intensives et du réchauffement climatique.

d- Les subventions agricoles octroyées aux agriculteurs des pays riches desservent les agriculteurs des pays pauvres les produits subventionnés des pays riches étant inaccessibles et insurmontables pour les pays en voie de développements.

e- Les biocarburants consacrant 100million de tonnes de denrées alimentaires de base aux pleins des automobiles, et les retirent du marché alimentaire mondiale.

Les solutions pour résoudre cette crise alimentaire existent, mais une forte volonté politique et économique est nécessaire, et de changement de pratiques agricoles sont indispensables, ce qui semble très loin de la réalité aujourd'hui.

Malgré les efforts de la FAO pour trouver une issue à cette crise, les différents pays sont très frileux sur la mise en œuvre des actions qui mettraient un terme, et de façon durable, à cette crise.

¹⁶ FRIOUA .Sara Yasmin, « Biotechnologie et sécurité alimentaire en Algérie » Mémoire de master, université mouloud Mammeri de tizi- ouzou ,2013.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Le programme alimentaire mondial (PAM) a demandé des dons à hauteur de 755 million de dollars pour faire face à la crise, qui permettraient d'assurer seulement 60 % des besoins.

La FAO nécessite 1.7 milliards de dollars pour aider les agriculteurs qui ne réussissent pas à produire suffisamment.

La relance des cultures vivrières et locales, l'augmentation des productions avec des méthodes durables et modernes, l'arrêt des subventions agricoles pour les pays développés, les désengagements des produits alimentaires de base de la spéculation boursière, la limitation de la production de biocarburants, une révolution verte en somme est nécessaire pour enrayer cette crise majeure.

2.1.2. La Situation de la sécurité alimentaire en Algérie

Au cours de la décennie 1990, suite à l'application du programme d'ajustement structurel, les ménages ont sévèrement ressenti le choc de l'augmentation des prix. La réduction du pouvoir d'achat, inhérente à la crise, s'est traduite par des modifications du comportement des ménages en matière de consommation selon une enquête réalisée en 1998, pourtant sur un échantillon de 2000 ménages, 56 % des ménages auraient, depuis 1993, restreint voire abandonné la consommation de certains produits alimentaires tels que la viande, les fruits et l'huile. De 1988 à 1998 les prix des produits ont été multipliés par 5 et ce, dans tous les secteurs alors que les salaires n'ont pas connu ce rythme d'augmentation. Ainsi, durant la période 1993-1996 les prix ont connu un accroissement moyen annuel de 25%, alors que les salaires dans le secteur public n'ont enregistré qu'un accroissement annuel de 19 % en moyen. De plus, l'incidence sur les prix a concerné particulièrement les produits de première nécessité durant la période 1993-1997.

Cependant, après 1998, l'inflation a chuté (5% en 1998 à moins de 1% en 2000). La part de dépenses consacrées à l'alimentation est passée de 53% des ménages en 1998 à 45% en 2000/2001), d'après les données de l'enquête sur les dépenses des ménages.

2.1.3. Les facteurs favorables et les facteurs défavorables à la sécurité alimentaire

2.1.3.1. Les facteurs favorables à la sécurité alimentaire:

Ces facteurs sont les suivants :

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

- Une longue façade maritime permet à une large bande côtière de bénéficier de l'influence de la Méditerranée ;
- la structure particulière du relief qui délimite de nombreuses plaines intérieures aux caractéristiques agro-climatiques spécifiques ;
- la richesse de la biodiversité, facteur déterminant pour les progrès de productivité en agroalimentaire. La large gamme d'espèces végétales spontanées fait de l'Algérie une zone géographique à haut potentiel de variabilité génétique. On sait, aujourd'hui, toute l'importance que l'on doit accorder à ce privilège naturel, compte tenu de son intérêt pour l'amélioration variétale et donc pour l'intensification de la production agricole ;
- l'existence d'un tissu industriel important permettant une production locale d'intrants pour l'agriculture (tracteurs, machines et matériels agricoles, engrais et produits phytosanitaires) et la transformation des produits agricoles (minoteries, laiteries, huileries, conserveries) ;
- l'importance de la population rurale (40% de la population totale), facteur favorable à la mise en œuvre d'une stratégie visant à garantir la sécurité alimentaire parce qu'elle permet de rechercher une augmentation de la production fondée sur une utilisation accrue de capital et de travail ;
- l'expérience non négligeable acquise en matière de formation et d'éducation agricole ainsi qu'en matière de recherche agronomique et de vulgarisation agricole, ce qui permet de faire le pari d'une modernisation et d'une intensification rapide de l'agriculture.

2.1.3.2. Les facteurs défavorables à la sécurité alimentaire

Ces facteurs sont les suivants :

- la prédominance des zones arides et semi-arides réduit fortement l'avantage stratégique offert par l'immensité du territoire algérien. Elle impose la mobilisation de toutes les ressources en eau et une gestion rigoureuse de leur utilisation ;
- la concentration de la majorité de la population dans les zones septentrionales et maritimes a pour conséquence une faible occupation du reste du territoire, mais aussi et surtout, une régression de la Surface Agricole Utile disponible par travailleur agricole ;
- l'exiguïté de la majorité des exploitations agricoles, conséquence normale de l'importance de la population active agricole ;

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

- le faible usage des intrants « intensificateurs » (engrais, produits phytosanitaires, semences et plants sélectionnés, produits vétérinaires, ...) qui explique en partie la faiblesse des rendements et de la productivité agricoles.

2.2. L'insécurité alimentaire et ses multiples causes

2.2.1. Introduction aux concepts de l'insécurité alimentaire (IA) :

La résolution du problème de l'insécurité alimentaire a constitué pour tous les pays, sans exception, une composante principale des politiques de développement. Les politiques agricoles et agroalimentaires suivies avaient pour objectif d'assurer un volume suffisant d'aliments pour la population et des approvisionnements stables sur les marchés nationaux, tout en garantissant des prix accessibles pour la masse populaire la plus vulnérable (surtout dans les centres urbains). Ces politiques ont été accompagnés par plusieurs mesures étatiques d'incitation et de soutien des productions locales de denrées de première nécessité (subventions aux intrants, garantie des prix et des débouchés) et par une gestion directe de l'approvisionnement des marchés d'importation des produits de base, notamment pour les céréales¹⁷.

Les analystes de la sécurité alimentaire ont trouvé qu'il était utile de définir en général deux types d'insécurité alimentaire:

a) L'insécurité Alimentaire Chronique : il est à long terme ou persistante a lieu quand les personnes ne sont pas capables de satisfaire leurs besoins nutritionnels sur une longue période de temps. Résulte de périodes prolongées de pauvreté, d'absence de biens, et d'accès inadéquat aux ressources productives ou financières peut être surmontée. Grâce à des mesures typiques de développement à long terme, qui sont aussi utilisées pour traiter des problèmes de pauvreté, tel que l'éducation ou l'accès aux ressources productives comme le crédit. Les populations qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique pourraient avoir besoin d'un accès plus direct aux aliments pour leur permettre d'aa court terme et temporaire. Augmenter leur capacité de production.

b) L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE TRANSITOIRE : il est à court terme et temporaire a lieu quand il y a une diminution soudaine de la capacité de produire des aliments ou d'avoir accès

¹⁷MADELEY. John, « Le commerce de la faim ; la sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre-échange » édition, Charles Léopold Mayer.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

à suffisamment d'aliments pour maintenir un bon état nutritionnel résulte de chocs et des fluctuations à court terme dans la disponibilité et l'accès aux aliments, et qui comprennent les variations annuelles des productions alimentaires internes, du prix des aliments et du revenu des ménages peut être surmonté. Cette imprévisibilité rend la planification et la programmation plus difficiles et nécessite différentes aptitudes et types d'interventions, y compris les capacités d'alerte précoce et les programmes de filets de protection.

Le concept de sécurité alimentaire saisonnière se situe entre l'insécurité alimentaire chronique et celle transitoire. Elle est semblable à l'insécurité alimentaire chronique, car elle est habituellement prévisible et suit une séquence d'événements connus. Cependant, comme l'insécurité alimentaire saisonnière a une durée limitée, elle peut aussi être perçue comme une insécurité alimentaire récurrente, transitoire. Celle-ci existe quand il y a un modèle cyclique de disponibilité et d'accès inadéquats aux aliments. Ceci est associé aux fluctuations saisonnières climatiques, aux types de récoltes, aux opportunités de travail (demande de main d'œuvre) et/ou à la prévalence de maladies.

2.2.2. Les causes de l'insécurité alimentaire :

a) La pauvreté : cause première de l'insécurité alimentaire, plusieurs facteurs sont à l'origine de l'insécurité alimentaire dont souffrent des millions d'êtres humains, mais la cause principale est la pauvreté. « La pauvreté est une insulte ».

Des êtres humains souffrent de la faim parce qu'ils sont trop pauvres pour cultiver ou acheter les aliments dont ils ont besoin, parce qu'ils n'ont pas l'argent pour exercer une demande effective dans un marché libre. Un autre concept a fait son apparition dans le débat sur l'alimentation : il s'agit de la « souveraineté alimentaire ». Celle-ci va plus loin que la sécurité alimentaire et pourrait se définir comme le droit et le pouvoir d'un pays ou d'une communauté de déterminer la production, la distribution et la consommation de sa nourriture en fonction de ses goûts et de ses traditions. Il va sans dire que la souveraineté alimentaire ne fait pas du commerce sa priorité.

b) L'appauvrissement des sols : la pauvreté est la principale cause de l'insécurité alimentaire ou de l'absence de souveraineté alimentaire, mais ce n'est pas la seule. L'appauvrissement des sols est souvent à l'origine des piètres rendements des petits agriculteurs. Environ 14% des sols des pays en développement sont accaparés par les cultures destinées à l'exportation et cette proportion ne cesse de s'accroître. Comme il s'agit là des terres les plus fertiles, les

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

petits paysans se voient souvent contraints de se contenter des sols plus vulnérables et arides pour les cultures vivrières.

Parmi les causes de l'appauvrissement des sols, il y a la pénurie de fumier, les modes de labour, la culture ininterrompue ou une rotation insuffisante, le surpâturage et la coupe abusive des arbres. Etat des sols de l'Afrique est particulièrement préoccupant :

La diminution des éléments nutritifs du sol entraîne une stagnation ou un déclin de la production agricole de plusieurs pays africains.

c) la désertification : en lien avec la pauvreté du sol se pose le problème de la désertification, qui forcerait annuellement quelque trois millions de personnes à quitter la campagne pour aller vivre en ville parce qu'elles n'arrivent plus à suivre sur leur terre .installés dans des régions arides, souvent en bordure d'un désert, ces gens font partie des plus démunis de la planète. La désertification résulte de plusieurs facteurs tels que les changements climatiques et les activités humaines (surpâturage et déboisement).quand sa terre devient improductive, le paysan pauvre n'a d'autre choix que de s'exiler.

d) Les catastrophes naturelles : Les catastrophes naturelles plus fréquentes que jadis, sont un autre facteur d'aggravation de l'insécurité alimentaire .Selon le world désastres report ,elles sont à l'origine d'une bonne partie des déplacement de population ; « En 1999,58°/-des réfugiés de la planète ont quitté leur pays en raison de catastrophes naturelles, ce qui représente une proportion sans précédent »¹⁸.La plupart des catastrophes ,cependant , ne sont pas d'origine naturelle mais humaine .La déforestation dénude les montagnes et augmente les risques de glissements de terrain , comme le Venezuela ,le Honduras ,le Guatemala et le Nicaragua à la fin des années 1990.

e) Le sous -financement de l'agriculture : bon nombre de pays en développement ont négligé leur secteur agricole, ne lui consacrant qu'une faible proportion de leurs ressources ; l'agriculture est en effet considérée comme une activité moins prestigieuse que l'industrie. Des instituts de recherche internationaux qui tentent de mettre au point des variétés de plantes résistantes aux sécheresses ont vu leur financement réduit ; l'institut international d'agriculture tropicale.

f) Les changements climatiques : Le réchauffement de la planète, causé en grande partie par les émissions de gaz carbonique (dont 10% sont attribuables aux activités de cinq grandes firmes

¹⁸ World Désastres report, Fédération internationale des sociétés de la croix –rouge et du croissant –rouge, oxford, 1999

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

pétrolières), aura inévitablement un impact énorme sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Déjà, les variations de la production agricole constituent un important facteur d'insécurité alimentaire

g) Le manque d'eau : le manque d'eau entraîne aussi des pénuries alimentaires.

Nombreux sont les agriculteurs démunis qui n'ont pas accès à l'irrigation ou aux autres sources d'approvisionnement en eau. Ils dépendent alors complètement des précipitations et doivent se restreindre à une seule récolte par année. Sans réserve d'eau suffisante, ils hésiteront à cultiver des plantes à rendement élevé mais exigeant en eau, comme le maïs. Ils se rabattront alors sur les plantes moins nutritives comme le manioc, le millet et le sorgho, qui résistent mieux à la sécheresse.

2.3. La politique de renouveau de l'économie agricole et de renouveau rural

La crise alimentaire mondiale de 2007-2008 a mis en évidence la vulnérabilité de l'Algérie en matière de couverture des besoins alimentaires de base par la production nationale et le poids financier considérable des importations en temps de crise mondiale. Aussi, pour supprimer les causes de cette vulnérabilité, et pour la première fois depuis l'indépendance, la souveraineté alimentaire est désormais explicitement considérée comme un objectif stratégique pour la Nation.

Ce choix stratégique s'exprimera concrètement dans les orientations données par le Président de la République et dans les décisions qu'il prendra lors de :

- l'audition accordée au Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural le 11 septembre 2008 ;
- la Rencontre nationale du 28 février 2009 à Biskra.

Ces deux repères temporels marquent le point de départ de l'application de la nouvelle Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de renouveau Rural (PREARR) instrument pour la réalisation de la souveraineté alimentaire. La P.R.E.A.R.R conduit un réajustement de la politique de soutien et d'appui de l'Etat au secteur agricole. La nouvelle politique se décline en trois volets complémentaires :

- le Renouveau de l'Economie Agricole ;
- Le Renouveau Rural ;
- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de d'Appui Technique aux producteurs.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Ces trois volets ont pour objectifs :

- d'assurer une intensification de la production des biens alimentaires entrant dans la composition de la ration moyenne de base des Algériens ;
- de contribuer à une diversification de la production agricole ;
- de soutenir l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales ;
- de faciliter l'adoption des progrès techniques par les agriculteurs et les éleveurs.

Ainsi, l'objectif d'intensification de la production s'exprime à travers dix programmes spécifiques à :

- 5 filières végétales (céréales, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, phoeniciculture).
- 2 filières animales (lait, viandes rouges et blanches)
- 3 filières horizontales (le programme semences, plants et géniteurs ; le programme économie de l'eau ; le programme Pôles Agricoles Intégrés)

Il se traduit aussi par la mise en place de nouveaux mécanismes ayant pour objectif de :

- Créer un environnement favorable à l'intensification (crédit, assurances agricoles, subventions mieux ciblées,) :
- Réguler le marché national pour protéger aussi bien le pouvoir d'achat des consommateurs que les capacités d'investissement des agriculteurs et des éleveurs.

Le Renouveau Rural se traduit par une approche novatrice du développement rural local (les PPDRI) et cible prioritairement les Zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara).

Il vise à réinsérer dans l'économie les zones marginalisées en incitant en œuvre des mécanismes de soutien adaptés permettant de diversifier la production nationale en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque-là négligés. Ces zones sont ainsi appelées à devenir une source d'exportations agricoles algériennes.

Il permet de lutter contre la désertification dans les régions menacées ainsi que contre l'érosion dans les régions montagneuses comme il permet de redynamiser l'agriculture oasienne.

Chapitre II. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Conclusion

L'intérêt croissant pour la production alimentaire et le développement des nouvelles techniques et aussi la mise en place des infrastructures de recherche et du développement, prouvent les efforts fournis par l'état pour atteindre une sécurité alimentaire sûre et durable.

Dans l'optique d'une plus grande sécurité alimentaire, voire de l'autosuffisance, les autorités algériennes ont récemment mis en place la « Politique du Renouveau Agricole et Rural », pour l'augmentation de la production des produits de grande consommation, l'accroissement des rendements et la diminution de la dépendance extérieure.

Cette politique vise notamment à une meilleure interactivité entre les filières de production et les filières de transformation, ces dernières étant déjà au stade industriel.

L'Algérie reste encore loin d'atteindre son but à cause de plusieurs facteurs qui constituent un énorme obstacle face aux efforts fournis.

Le développement de la recherche scientifique en générale et des techniques de biotechnologie plus précisément reste l'une des solutions pour atteindre la sécurité alimentaire. Mais aussi il existe d'autres secteurs tels que la démographie, le secteur économique, politique, les conditions environnementales et sociales qu'il ne faut pas négliger.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Introduction

L'importance de commerce extérieur varie en fonction des pays. Certains pays exportent pour élargir leur marché, ou pour aider certains secteurs de leurs industries ; d'autres sont largement dépendant des échanges internationaux qui jouent un rôle majeur dans la création des richesses entre les pays pour l'approvisionnement aux biens destinés à la consommation immédiate ou pour leurs revenus en devises. D'autres pays aussi participent au commerce infranational pour bénéficier des coûts de reviens plus compétitifs en matière premières, mains d'œuvre et fiscalité.

L'Algérie qui est préoccupé au premier chef par les problèmes d'ouverture, la spécialisation est le développement ; car en dépit de son potentiel matériel et humain, elle n'arrive pas à pénétrer le marché mondial et son commerce extérieur reste insuffisant pour son économie, autrement que comme exportateur d'un seul produit (hydrocarbure) et importateur d'une large gamme de produits, cette asymétrie entre l'unicité des exportations et la diversité des importations rend l'économie algérienne vulnérable aux perturbations qui secouent de manière cyclique le marché des hydrocarbures et le dollar.

Le développement du secteur agroalimentaire en Algérie ces dernières années est considéré comme le 2^{ème} secteur industrie du pays après les hydrocarbures est le 1^{er} acheteur africain de denrée alimentaire avec une forte volonté de développement agricole est rural 20milliards USD. Ce secteur est constitué un enjeu majeur au niveau économique, public et social, La diversification de l'économie algérienne et la promotion des exportations hors hydrocarbures représentent les objectifs prioritaires pour le gouvernement Algérien. Une croissance et une diversification économiques passent nécessairement par le développement d'un système industriel performant et la création des PME compétitives. Dans cette perspective, l'industrie agroalimentaire constitue l'un des vecteurs de cette croissance. En effet, elle représente 40 % du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures.

Dans ce chapitre nous allons traiter en premier lieu l'évolution des échanges commerciaux en Algérie et en deuxième lieu nous allons traiter l'évolution du secteur agro-alimentaire en Algérie.

Section 1. L'évolution des échanges commerciaux en l'Algérie

Le commerce extérieur est régi par l'ordonnance n° 03/04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de Marchandise, qui consacre le principe de la liberté du commerce.

1.1. Aperçu sur les échanges commerciaux en Algérie

A partir des années 2000, on assiste à un développement rapide de nos échanges avec le monde extérieur, notamment pour ce qui est des exportations. Celles-ci passent de 46,01 milliards en 2005 à 79.3 milliards de dollars en 2008 en raison essentiellement de hausse du volume et des prix des hydrocarbures exportés. L'ouverture économique et les disponibilités financières générées par les exportations, restent dominées par hydrocarbures, soit 94 à 95 %.

En 2009, les exportations ont diminué de près de 45 % par rapport à l'année 2008 en raison de la forte baisse de la demande en hydrocarbure résultant de la crise économique mondiale. Pour les importations, elles présentent une légère baisse de 1.22 milliards de dollars. Le solde commercial en cette période, a connu une chute, passant de 40.5 à 7. 90 milliards de dollars.

Durant la période 2010 à 2012 a été enregistrée, une augmentation des exportations accompagnée par une augmentation des importations, cet accroissement est de 15 milliards dollars pour les exportations et 10 milliards de dollars pour les importations, en comparant avec l'année 2009.

Les résultats globaux obtenus en matière des réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie durant l'année 2013 font ressortir un volume total évalué à 118 milliards USD dont 65 milliards USD d'exportations et 55.02 milliards USD d'importations.

Ces résultats font, également, ressortir un excédent de la balance commerciale de 9.95 milliards USD, alors qu'il s'établissait à 21,49 milliards USD en 2012, soit une importante baisse de l'ordre de 48 %.

Par ailleurs, en termes de couverture des importations par les exportations, les résultats en question dégagent un taux de 118% en 2013 contre 143% enregistré durant l'année 2012.

En effet, les exportations algériennes ont continué leur tendance baissière depuis l'année 2011 jusqu'à 2016 avec 28.88milliards de dollars.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Ainsi, elles ont enregistré une diminution significative au niveau de la balance commerciale avec -17.03 milliards de dollars par rapport à 2011 26,24.

Quant aux importations algériennes, elles ont poursuivi leur tendance haussière, avec une augmentation de 6,45% en 2014 par rapport à l'année 2013, passant de 55,02 milliards de dollars en 2013 à 58,58 milliards de dollars en 2014. Les importations ont diminué de près de 51.70 milliards de dollars en 2015 et 46,73 milliards de dollars en 2016 par rapport à l'année 2014 en raison de la forte baisse de la demande en hydrocarbure résultant de la crise économique mondiale (voir le tableau 1).

Tableau⁰¹: Évolution du commerce extérieur en Algérie au cours des années (2005-2016)
(Unité: Millions US Dollars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Importation (Caf)	20357	21456	27631	39479	39294	40473	47247	50376	55028	58580	51702	46727
Exportation (Fob)	46001	54613	60161	79298	45194	57053	73489	71866	64974	62886	34668	28883
balance commerciale	25644	33157	32532	39819	5900	16580	26242	21490	9946	4306	10332	17034
taux de couverture(%)	226	255	218	201	115	141	156	143	118	107	67	62

Source : ministère des finances direction générale des douanes, année 2016.

Le précédent, tableau, illustrent la baisse des exportations à partir du PIC (Programme d'Intensification des Céréales) enregistré en 2011, ainsi que la tendance à la baisse des importations à partir de 2014. Ceci induit une diminution significative de la balance commerciale

1.1.1. La répartition des importations par mode de financement

Les importations réalisées au cours de l'année 2015 ont été financées par CASH à raison de 58,78%, soit près 30,27 milliards de dollars US, enregistrant ainsi une diminution de 5,44% par rapport à l'année 2014. Les lignes de crédits ont financé 37,72% du volume global des importations, soit une baisse de 22,08%. Le reste des importations est réalisé par le

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

recours aux autres transferts financiers à raison de 3,5%, soit en valeur absolue de 1,8 milliard de dollars US.

1.1.2. La répartition des exportations algériennes

Les hydrocarbures qui continuent à représenter l'essentiel des exportations algériennes avec 95.2% du volume global passent de 5.17 milliards de dollars en juillet 2013 à 5.59 milliards de dollars US en juillet 2014, soit une augmentation de l'ordre de 8.267%. Tandis que les exportations hors hydrocarbures qui demeurent toujours marginale, avec seulement 4.8% du volume global des exportations, affichent une augmentation de 94.5% par rapport au mois de juillet 2013 en passant de 145 à 282 millions de dollars. Les principaux « produits hors hydrocarbures » exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produits » qui représente une part de 4.23% du volume global des exportations ; soit l'équivalent de 249 millions de dollars, suivi par les « biens alimentaires » avec une part de 0.37% soit 22 millions de dollars, par le groupe « produits bruts » avec une part de 0.17% et enfin par les « biens de consommation non alimentaires » avec la part de 0.02%

1.2. La structure des exportations algériennes

Sur le plan du commerce extérieur, le secteur des hydrocarbures a toujours occupé une place prépondérante dans l'économie de l'Algérie. Il constitue le moteur de la croissance de l'économie et son principal pourvoyeur en revenus et en devises.

1.2.1. Les hydrocarbures dans l'économie Algérienne

Les hydrocarbures constituent depuis longtemps la principale source algérienne. Dans la première moitié de l'année 2016, qui a provoqué une baisse des prix du pétrole qui a été compensée par la hausse de la production d'hydrocarbures.

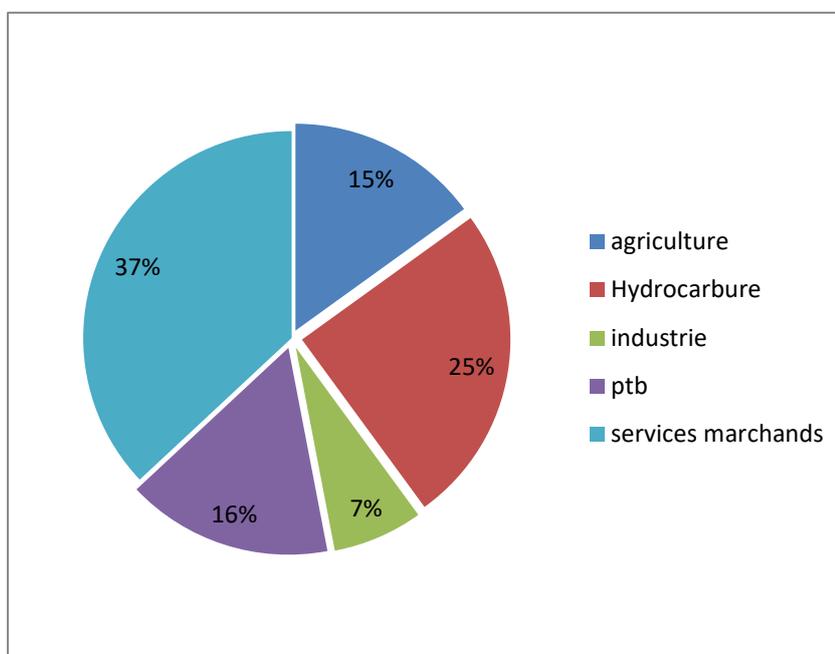
Durant les huit premiers mois de l'année 2016, le déficit commercial de l'Algérie a atteint 13,997 milliards de dollars contre 11,06 milliards à la même période de 2015, soit une hausse du déficit de 26,5%. À l'exportation, les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des exportations de l'Algérie. En effet, avec 27,1 milliards de dollars, la part des hydrocarbures a représenté 93,84% du volume global des exportations sur l'année 2016.

Au vu du rôle important du secteur des hydrocarbures dans la couverture des dépenses et de l'investissement public, la croissance du PIB se trouve fortement influencée par les fluctuations des prix du gaz naturel et du pétrole sur le marché mondial.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

A ce titre, le poids de ce secteur dans la formation du PIB en 2015 a été estimé à 25%, comme indiqué sur la figure ci-après :

Figure 01: La contribution des hydrocarbures au PIB en 2015



Source : Office Nationale des Statistiques (ONS), Firme Multinationale Internationale(FMI).

1.2.2. Évolution des exportations des hydrocarbures en Algérie de 2005 à 2015.

Tableau n° 02 : Évolution des exportations des hydrocarbures en Algérie de 2005-2015

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Les exportations des hydrocarbures	43937	53456	58831	77361	44128	55527	71427	69804	62814	51600	45300

Source : réalisé à partir des données de : centre National de l'informatique et des statistiques(CNIS)

Jusqu'à 2008 les exportations des hydrocarbures ne cessent d'augmenter passant de 43937 à 77362 millions de dollars, la progression des exportations particulièrement en 2008 où les cours mondiaux de pétrole ont atteints 145 USD pour le prix du baril par rapport à l'année 2007 où le prix était de 57,08 USD.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Puis en 2009 on remarque une chute des exportations des hydrocarbures, elle baisse du près de 50 pour cent par rapport à l'année de 2008, suite à la baisse du prix du baril qui est passé de 145 USD en juillet 2008 à moins de 34 dollars le baril en 2009, suite à la crise financière internationale.

Ce choc est largement visible dans les statistiques du commerce extérieur de l'année 2009. De 2010 à 2011 on remarque une augmentation de montant des exportations hydrocarbures. A partir de 2012 à 2015, une chute remarquable des exportations hydrocarbures due essentiellement à la baisse des prix du pétrole à moins de 35 dollars le baril

1.2.3. les exportations hors hydrocarbures

L'Algérie a subi des échanges économiques depuis son indépendance. A la fin des années 80, elle a vécu une transformation radicale de son environnement économique induite par le passage de l'économie administrée à l'économie de marché. Cette transformation s'est accentuée par une ouverture internationale, qui offre une opportunité pour le commerce extérieur et aux exportations en particulier.

Depuis un certain nombre d'années, la promotion des exportations hors hydrocarbures a été inscrite comme objectif stratégique par la totalité des gouvernements qui se sont succédé.

Un certain nombre de mesures visant à assurer une gestion plus souple, décentralisée, des opérations du commerce extérieur, au lieu et place de la gestion administrative, ont été prises.

Tableau n°03: Évolution des exportations hors hydrocarbures durant l'année de 2005 à 2014

Valeur en millions USD	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Exportations hors hydrocarbures	1099	1158	1332	1937	1066	1526	2062	2062	2156	2810

Source : réalisée à partir des données de Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS)

En 2005, la valeur des exportations hors hydrocarbures était de 1099 million USD soit une part de 2% du total des exportations. En 2007, 1332 millions USD, elles restent marginales à hauteur de 2,2 % mais avec une croissance de 11% par rapport à 2006 (1158

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

millions USD) et de 50% par rapport à 2005(1099 millions USD). D'après le centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS), ces dernières ont enregistré une augmentation de plus de 42% en 2008 par rapport à l'année 2007. Elles ont enregistré, pour l'année 2010 (1526 millions USD), une augmentation de l'ordre de 52% par rapport à l'année 2009 (1066 millions USD). Les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures, En 2012, demeurent marginales avec moins de 3% du volume global des exportations (2062 millions de dollars)

1.3. Les PME exportatrice en Algérie

Les PME exportatrices représentent une solution au décollage de l'industrie de pays et donc à une croissance plus rapide car l'exportation est l'un des moteurs de croissance économique. Dans certains cas, on attribue aux PME exportatrices le qualificatif de « Champions cachés » Il lui est souvent reconnu un impact positif et significatif sur le niveau de développement de la nation à travers notamment les effets d'entraînement qu'elle exerce sur l'économie, en élargissant les secteurs productifs et en suscitant une incitation à la croissance.

Il faut noter par ailleurs que les PME occupent une place importante dans l'économie Algérienne et constituent une grande partie du tissu industriel. Au début de l'année 2012, l'Algérie compte environ 700 000 PME, qui emploient plus de 1.7 million de personnes. Environ 95% d'entre elle sont des TPE (Très petite entreprise), avec un effectif inférieur à 10 personnes, un chiffre d'affaires à 20 MDZD (20.00.00 €). Elles constitueraient à présent 94 % du tissu national d'entreprises et généreraient 52 % de la production totale du secteur privé hors hydrocarbures et près de 35 % de la valeur ajoutée. L'Algérie compte quoi qu'il en soit 15 PME pour 1 000 habitants seulement, contre une moyenne de 50 à 60 pour 1 000 habitants dans les pays émergents. Le Conseil national consultatif pour la promotion des PME fait par ailleurs état, d'un taux de mortalité précoce des PME de près de 20 %.

Inévitablement, le développement des exportations hors hydrocarbures nécessite une démarche offensive à l'international de la part des entreprises et une capacité à s'adapter au nouveau contexte de la mondialisation et affronter leurs concurrentes étrangères sur leurs propres marchés.

Nous avons choisi de traiter l'exportation comme forme représentative de l'internationalisation de la PME non seulement parce qu'elle constitue le sujet de notre mémoire, mais également du fait que ce mode de développement à l'extérieur a été et reste

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

prépondérant dans l'entreprise notamment dans les PME. En fait, l'exportation des produits à partir du marché domestique, (la forme traditionnelle de l'internationalisation), demeure, en dépit de l'augmentation de la variété des formes d'internationalisation, le vecteur privilégié du commerce international. L'exportation est également reconnue comme la forme essentielle de l'implication des PME à l'étranger, puisqu'il semble mieux convenir aux capacités et ressources, limitées, des PME en leur permettant ainsi une grande flexibilité, un engagement minimum de ressources et une exposition limitée aux risques.

1.4. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés

Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent une part de 4,5% du volume global des exportations soit l'équivalent de 1,3 milliard de Dollars US, des biens alimentaires avec une part de 1,13% soit 327 millions de Dollars US, des produits bruts avec une part de 0,29%, soit en valeur absolue de 84 millions de Dollars US et enfin des biens d'équipements industriels et des biens de consommation non alimentaires avec les parts respectives de 0,18% et 0,06% (tableau 04) :

Tableau 04: Les principaux produits hors hydrocarbures exportés durant l'année (2015-2016)

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

(Valeurs en millions USD) principaux produits	Année 2015		Année 2016		évolution%
	valeurs	structures %	valeurs	structures %	
engrais minéraux ou chimiques azotes	419,44	21,30	447,68	25,14	6,73
huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons	524,88	26,66	388,18	21,80	-26,04
ammoniacs anhydres	477,02	24,23	323,92	18,19	-32,10
phosphate de calcium	95,29	4,84	77,99	4,38	-18,16
Dattes	34,70	1,76	37,52	2,11	8,13
hydrocarbures cycliques	52,05	2,64	36,32	2,04	-30,22
alcools acycliques	29,28	1,49	26,38	1,48	-9,90
hydrogène, gaz rares	27,28	1,39	24,39	1,37	-10,59
fils, câbles et autres conducteurs isolés	1,79	0,09	19,19	1,08	
sous total	1 812	92,01	1 613	90,58	-10,95
Total	1 969	100	1 781	100	-9,55

Source : CNIS, période : année 2016, op.cit.

Section 2 : Le secteur agroalimentaire en Algérie

Une économie industrielle performante a été l'option sur laquelle ont été fondés tous les espoirs de l'Etat algérien. D'une économie agricole héritée du colonialisme à une économie qui se veut industrielle.

La branche des industries agro-alimentaires occupe une place stratégique au sein de l'économie compte tenu de son objectif principal qui vise la satisfaction des besoins essentiels de la population.

2.1. Présentation de l'industrie agro- alimentaire

L'agro-alimentaire est le concept qui s'applique aux filières qui concernent les produits alimentaires dont les plus importantes en Algérie restent les filières céréales, lait et produits laitiers, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux, sucre. Les Industries Agro-alimentaires (IAA) en Algérie ont connu leur grand essor dans les années 70 avec les programmes de développement notamment par la création d'un parc de sociétés nationales pour les principales filières.

Cela dit, l'industrie agro-alimentaire peut être décrite comme l'ensemble des activités industrielles qui transforment les matières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits destinés essentiellement à la consommation alimentaire finale. Les produits agricoles passent par plusieurs étapes (récolte, stockage, transformation, transport et distribution) pour atteindre leur destination suprême. Ainsi, l'industrie agro-alimentaire se situe en aval de l'agriculture.

2.1.1 : Généralités et concepts sur les industries agro-alimentaires

Le concept de l'industrie agro-alimentaire est attaché à plusieurs autres concepts, et pour faire la distinction entre eux, nous avons sélectionné les définitions suivantes :

a- Le secteur d'activité agro-alimentaire

« Le secteur d'activité agro-alimentaire est l'ensemble des entreprises agroalimentaires ». Au sens large : « c'est l'ensemble des participants impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation d'un produit agricole de bases et de leurs produits dérivés »

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

b- Les agro-industries

L'agro-alimentaire est la partie du secteur manufacturier qui transforme les intrants (matière première) en provenance de l'agriculture au sens large du terme. Ce sont toutes les industries Agro-alimentaires y compris les industries qui se situent en amont de l'agriculture, notamment l'agrofourmiture, emballages, engrais...etc.

c- Un système Agro-alimentaire

Un système agro-alimentaire (SAA) selon GHERSI est décrit comme « l'ensemble des agents en interaction dynamique participant à la production et au transfert des produits alimentaires en vue d'assurer l'alimentation d'une population donnée »¹⁵. Un système agroalimentaire englobe toutes les activités et actions qui visent et transforment d'une manière simple ou complexe un produit brut issu de l'agriculture pour en arriver à un stade final, celui d'un produit alimentaire prêt à être consommé.

Dans tout système agro-alimentaire, deux niveaux d'analyse s'imposent pour comprendre l'interaction et la complexité des rapports qui lient les différents acteurs et intervenants tout au long du processus de la chaîne alimentaire.

d-Les filières agro-alimentaires

La filière agroalimentaire « englobe tous les participants impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation d'un produit agricole. Elle inclut les fournisseurs de l'agriculture, les agriculteurs, les entreprises de stockage, les transformateurs, les grossistes et détaillants permettant au produit de passer de la production à la consommation finale. Elle concerne, enfin, toutes les institutions, telles que les institutions gouvernementales, les marchés, les associations de commerce qui affectent et coordonnent les niveaux successifs sur lesquels transitent les produits »

2.1.2 : L'évolution du commerce extérieur en produit agro-alimentaire de l'Algérie

L'essentiel des données de bases sur les IAA est fourni par l'office national des statistiques (ONS), organisme statistique officiel sous tutelle du ministère de l'économie. Cet organisme réalise des enquêtes annuelles, auprès de toutes les entreprises engagées dans des activités industrielles hors hydrocarbures, de la petite et moyenne à la grande entreprise publique ou privée.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

a-De 1960 jusqu'à 1980

L'Algérie, auparavant dépendante économiquement de la France, vue que 80% de ses échanges se faisait avec ce pays (la France), ce dernier voulait rompre ce lien étroit et cela par la diversification de son commerce extérieur dans le but de trouver de nouveaux débouchés afin d'intensifier les échanges, notamment par la multiplication des accords bilatéraux avec les pays européens (Suisse, Espagne), la Lybie, Égypte, Tunisie et surtout avec les pays socialistes l'URSS, Cuba, Yougoslavie... Etc.

En 1964, la France demeurait le premier client de l'Algérie et son premier fournisseur, elle s'inscrit dans le cadre des accords de la communauté économique européenne. Le tableau n° 05 présente la part de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie durant cette période.

Tableau N° 05 : Part de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie en %

	1956	1960	1964
Importations	79	80.80	71
Exportations	76	83.90	75

Source : G. Mutin : « Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », Géo carrefour, 1965, Volume 40, N° 4 P. 345.

Le **tableau N° 05**, nous donne une idée générale sur la part de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie, qui importe 75% des produits algériens et exporte vers celle-ci 71% de ses achats en 1964, en légère baisse par rapport aux années précédentes.

b-De 1980 jusqu'à la fin des années 1990

Cette période marque le tournant des politiques commerciales, le rapprochement de l'Algérie des institutions de Broton Wood, et la mise en place d'un plan d'ajustement structurel (Pas) imposé par le Fonds Monétaire International (FMI), ainsi que le commencement d'une transition vers une économie de marché, ce qui nécessitait des réformes importantes aux politiques commerciales, ces dernières seront appliquées d'une même manière au secteur public et privé, cependant elles encouragent les exportations hors hydrocarbures.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

c- De l'an 2000 à nos jours

Les politiques commerciales en Algérie actuellement sont en plein lifting, afin de préparer l'économie algérienne d'une manière cohérente à l'ouverture vers les principaux partenaires commerciaux, notamment l'Union Européenne (UE). La sphère du commerce extérieur est caractérisée par l'amarrage lent et difficile à l'économie mondiale (Accords avec l'OMC et UE), à cause d'une situation qui se résume par :

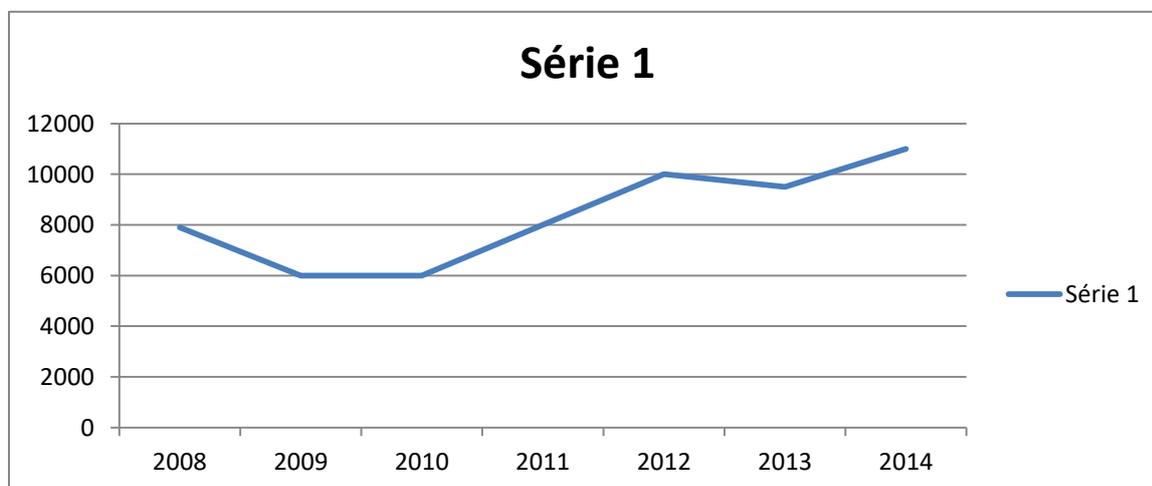
-Un commerce extérieur vulnérable car il repose sur les exportations des matières premières et essentiellement les hydrocarbures (3ème exportateur du Gaz après le Russie et Canada et 9ème exportateur du pétrole), en méditerranée, l'Algérie est considérée comme première puissance énergétique, ce qui engendre une économie rentière et fragile exposée aux crises économiques engendrées par la chute des cours du pétrole et dépendante du marché international concernant l'alimentation ;

-Un faible intérêt pour les entreprises locales à l'ouverture faute de l'efficacité, et manque de compétitivité.

2.2. Les principaux produits alimentaires importés en l'Algérie

Les Produits importé, afin de mieux cerner leurs évolutions L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations. L'insuffisance de la production agricole algérienne, couplée à une demande massive et croissante de produits agro-alimentaire fait de l'Algérie un pays structurellement importateur.

Figure n° 03: Évolution annuelles des importations de la filière agroalimentaire



Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

L'Algérie est largement tributaire des importations afin de répondre à une grande partie de ses besoins en produits agricole, vu que les productions industrielles et agricoles n'arrivent pas à couvrir la totalité de la demande intérieure. De plus, la majorité des unités agroalimentaires fonctionnent avec des inputs importés. En conséquence, la courbe représentant l'évolution annuelle des importations agroalimentaires nationales, et de la tendance ascendante durant l'année 2008. Cette hausse de la facture d'importation ne s'est pas, ou en tout cas très peu, traduite par une augmentation significative des quantités importées, l'envolée des prix nombreux produits alimentaires (figure3) ayant considérablement eu un impact négatif sur les capacités financières du pays (sur la balance commerciale).

Une estimation des quantités de produits agroalimentaires importées ainsi que les principaux produits exportés.

2.2.1. Produits céréaliers

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde. On évalue la consommation moyenne à hauteur de 220 kg par an et par habitant, et celle-ci peut atteindre jusqu'à 50% consacré pour le budget total à l'alimentation. La demande nationale est estimée à 7.5 Million tonne par an, toutes céréales confondues. Elle n'est couverte en moyenne qu'à 25% par la production locale.

La facture alimentaire de l'Algérie durant les neuf premier mois 2012 par apport à la même période de 2011, et importer en 2012, 400millions de dollars de céréales, essentiellement du blé dur tendre, contre 800 millions de dollars à la même période 2011. Les importations de blés dur ont atteint 1,19 million de tonnes pour un montant de plus de 500 millions de dollars en baisse de 22,43% en terme de valeur, les principaux pays fournisseurs de blés à l'Algérie durant cette période sont : la France, le Mexique, le Brésil.

En 2015, l'Algérie a connu une hausses des importations céréaliers pour un volume global de 73 millions de quintaux de blé tendre et dur, dont plus de 70% en provenance du marché français.

2.2 .2. Produits laitiers et dérivés

L'Algérie importe 70 % des disponibilités en lait et produits laitiers au cours de la période 1996- 1999. L'importation du lait représente 20 % de la facture alimentaire globale.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Cette forte relation qui existe entre la filière lait et le marché mondial du lait et produits laitiers implique que celui-ci exerce une influence importante sur cette filière.

Tableau n°06: Evolution des importations du lait et des produits laitiers

Années	Quantité (tonnes)	Années	Quantité (tonnes)
2000	188 089	2008	251000
2001	121 661	2009	289200
2002	235 016	2010	350000
2003	211 118	2011	327 275
2004	251 565	2012	299 170
2005	250 281	2013	263 208
2006	250 098	2014	379 915
2007	250098	2015	374 546

Source : Douanes algériennes (cité par Djebbara)

Répertorié mondialement, comme étant le deuxième importateur du lait et produit laitiers après le Mexique et avant l’Egypte, les importations du lait sont relativement progressées durant la période 2000 à 2006 (Tableau1.5), elles sont passées de 121661 à 250098 tonnes, la moyenne annuelle de la facture de la production du lait durant cette période est estimée de 511 Millions d’unité D’USD (Djebbara, 2001), la part des importations du lait est estimée de 25% du total des importations des produits alimentaires des pays avec une facture de 2.5 Milliard de dollars, après les céréales avec 40% soit 1milliard de dollars (Bencherif, 2001).

2.2.3. Produits sucrière

La consommation moyenne de sucre en Algérie est de l’ordre de 30 kg par habitant et par an. Compte tenu de l’absence de culture de canne à sucre et de betterave sucrière. En 2012 la valeur des importations en sucre et sucreries était de 1011 millions de dollars soit de 11,25% du total des importations en produit alimentaires, facture de ce sucre a également enregistré un baisse de 13.9 % pour atteindre 1,01 milliard de dollars contre 1,16 milliard de dollars par apport à l’année 2011.

Les importations des sucres, elles ont connu une tendance baissière en termes de coût mais une hausse en quantités importées en 2014.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Mais les quantités importées de cette denrée alimentaire ont totalisé 1,831 million de tonnes durant les 11 premiers mois de 2014 contre 1,702 million de tonnes sur la même période de 2013, en hausse de 7,6%.

La part de marché des fournisseurs traditionnels de l'Algérie en sucre blanc, dont celle de la France, a fortement régressé. L'industrie sucrière est dominée par Cevital qui contrôle à lui seul près de 80% du marché du sucre devant le groupe Berrahal d'Oran et la Sorasucre d'Annaba.

2.3. Les principaux produits alimentaires exportés en Algérie

Les exportations de la filière agroalimentaire ont enregistré un accroissement rapide depuis l'année 2000, l'année 2009 a été marquée par une hausse de 20,84 % par rapport à l'année précédente, l'année 2010 est marquée par une augmentation importante estimée à 190,55% soit une valeur qui avoisine les 300 million de dollars. Ce montant est en grande partie le résultat des efforts du groupe Cevital qui, à lui seul, a exporté du sucre blanc pour une valeur dépassant les 200 millions de dollars.

Ainsi, les principaux produits alimentaires exportés par l'Algérie en 2010 se composent de sucre blanc avec des recettes de 231,35 millions de dollars, de boisseaux (eaux minérales ...etc.) qui ont généré 26,75 millions de dollars et des dattes (22,62 million) (2008-2014).

Cependant, l'agroalimentaire ne représente en moyenne que 11,86% des exportations hors hydrocarbures, elles même très marginales (moins de 3 % du total des exportations).

Les exportations en produits alimentaire a connu une nette évolution de produit exportés de 52%.

2.3.1. Le secteur des huiles D'olives

Les exportations de l'huile d'olive algérienne ont légèrement augmenté en quantité et en valeur en 2016 comparativement à l'année antérieure.

En effet la quantité exportée a progressé de 15% et la valeur des exportations a augmenté de 8%. Quant à la composition des huiles exportées ; cette dernière est dominée par les huiles d'olive vierge à hauteur de 70% en 2015 et de 60% en 2016.

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Tableau n° 07 : l'évolution des exportations d'huile d'olive en quantité

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité (KG)	60000	466000	50000	20000	50000	20000	20000	50000	50000	30000	40000	47000

Source : ONFAA à partir des données CNIS

Les exportations restent variables d'une année à une autre. La plus importante quantité a été enregistrée en 2006 avec près de 466 Tonnes. Au cours de l'année 2016, seule une quantité de 47 tonnes a été exportée ce qui reste insignifiant vu les potentialités existantes et comparativement aux quantités exportés par nos voisins.

Les premières destinations de l'huile d'olive algérienne restent la France et le Canada avec 88% de la quantité totale exportée en 2015 et 70 % en 2016. Alors que l'Arabie Saoudite ne figurait pas parmi les pays destinataires de l'huile d'olive algérienne, cette dernière occupe la deuxième place en 2016 avec 26% de la quantité totale exportée ce qui pourrait constituer une destination à développer dans les années à venir.

2.3.2. Dattes

Malgré que la production totale de dattes en Algérie a constamment augmenté ces dernières années ; l'exportation par contre a connu une importante fluctuation. Après une hausse de 2012 à 2015, les exportations ont chuté pour connaître à nouveau une hausse à partir de 2012 afin d'atteindre les 25000000 KG en 2015.

La Deglet Nour connaît une évolution positive des exportations en valeur et en quantité jusqu'à 2014. Après, même si les quantités exportées ont connu une augmentation, les valeurs quand elles ont baissé et cela peut être justifié par une baisse des prix de vente.

Tableau n° 08 : les exportations de dattes algériennes en quantité (kg)

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité(KG)	1000000	16000000	1000000	14000000	16000000	21000000	25000000	24000000

Source: ONFAA à partir des données du CNIS

Une augmentation continue de l'exportation de la DegletNour en quantité sauf en 2009 et 2011, cette variété a connu une baisse au détriment des autres variétés de dattes fraîches,

Chapitre III. Les exportations des produits agroalimentaires en Algérie

Une année exceptionnelle pour l'exportation de la dattes sèche en quantité, dont elle a atteint son maximum en 2015 par rapport aux autres catégories, pour connaître par la suite une régression jusqu'à 2016 où elle a connu une légère augmentation.

2.3.3. Les boissons sans alcool

Il y aurait près de 50 producteurs d'eau en Algérie (40% d'eau minérale et 60% d'eau de source), Le marché des eaux est dominé par les grandes marques comme Nestlé, Lalla Khadîdja (Cevital), Saïda (groupe Yaïci), Batna (groupe Attia), Benharoun et Mouzaïa (groupe SIM).

Les grands producteurs ont leur propre unité de soufflage. Les boissons gazeuses représentent 81% du marché des boissons aux fruits contre 15% pour les boissons lactées aux fruits, 4% pour les nectars et seulement 1% pour les jus pur fruit.

Tableau n°09 : évolution des exportations des boissons sans alcool

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Valeurs (million de DA)	4749,0	4942,0	5327,1	6136,3	7657,3	8193,1	23405,5	25880,9	24438,3	31921,0	26053,5
Valeurs (%)	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	0,4	0,6	0,5

Source : à partir des données CNIS

D'après les données affichées (tableau 09) l'exportation des boissons non alcoolisés a connu une amélioration d'année en année, pour cause de développement de la filière sur le plan quantitatif et qualitatif et le respect des normes internationales par les entreprises exportatrices.

Conclusion

Le commerce extérieur a connu un développement très rapide à partir de la seconde guerre mondiale, le volume de biens et services échangé entre les pays joue un rôle majeur dans la création des richesses à l'échelle mondiale, en plus les pays ne disposent pas tous des mêmes ressources naturelles d'où la nécessité d'exporter une partie de leur production nationale afin d'obtenir des fonds pour satisfaire leurs besoins.

L'Algérie n'est pas encore très ouverte au reste du monde et son commerce extérieur reste insuffisant pour le développement de son économie, donc elle doit s'intégrer dans le tissu économique mondial par la mise en œuvre des réformes économiques et financières qui visent la libéralisation du commerce extérieur . Toutefois, ce développement s'accompagne d'un accroissement de plusieurs obstacles à l'exportation et des différents intermédiaires qui participent à cette dernière.

Les entreprises agroalimentaires (à part celles des eaux minérales), transforment les matières premières issues de l'agriculture. Même si l'Algérie détient un potentiel de production considérable dans le domaine des industries agroalimentaires, ses importations des produits agroalimentaires sont très importantes.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Introduction

La production des céréales en Algérie présente une caractéristique fondamentale depuis l'indépendance à travers l'extrême variabilité du volume des récoltes. Cette particularité témoigne d'une maîtrise insuffisante de cette culture et de l'indice des aléas climatiques. Cette production est conduite en extensif et elle est à caractère essentiellement pluvial.

En Algérie comme dans tous les autres pays, la filière céréalière a connu un historique jonché de politiques, de réformes et tentatives d'amélioration qui aboutissent plus ou moins aux objectifs fixés. Il y a lieu de citer notamment, les réformes prises en 2000 dans le cadre du plan national du développement agricole, qui comportent une politique céréalière ayant pour objectifs de réduire les importations, d'améliorer la production nationale des céréales (notamment pour le blé) tant en quantité qu'en qualité, et d'apporter l'ensemble des facteurs nécessaires à la production ainsi que d'assurer leur maîtrise et leur bonne gestion.

Dans ce chapitre nous allons traiter en premier lieu l'évolution de la céréaliculture en Algérie et dans la deuxième section nous allons voir l'évolution des importations des produits céréaliers céréaliculture en Algérie.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Section 1. Evolution récente de la céréaliculture en Algérie

Les céréales tiennent de loin, la première place quant à l'occupation des terres agricoles, parce qu'elles servent d'aliments de base pour une grande proportion de la population mondiale.

En Algérie, tout comme en Afrique du Nord, ces cultures représentent la principale spéculation et draine plusieurs activités de transformation; en semoulerie, en boulangerie et en industrie alimentaire. Elles constituent également la base de l'alimentation et occupent une place privilégiée dans les habitudes alimentaires des populations aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains.

1.1. Importance de la céréaliculture en Algérie

En Algérie, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéristique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière.

1.1.1. La production céréalière

La production des céréales, jachère comprise, occupe environ 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays, La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3,5 million d'ha. Les superficies annuellement récoltées représentent 63% des emblavures. Elle apparaît donc comme une spéculation dominante, spéculation pratiquée par la majorité des exploitations (60% de l'effectif global selon RGA, 2001), associé à la jachère dans la majorité des exploitations, spéculation présente dans tous les étages bioclimatiques, y compris dans les zones sahariennes. En matière d'emploi, plus de 500.000 emplois permanents et saisonniers sont procurés par le système céréalier (ministère de l'Agriculture).

1.1.2. Les industries de transformations

L'industrie de transformation occupe une place « leader » dans le secteur des industries agroalimentaires, en raison des capacités importantes de triturations dont elle dispose ; (+230%) par rapport à la taille du marché domestique, réparties entre les moulins publics (95%) et privés (135%), soit respectivement une capacité de trituration de l'ordre de 19.000 et de 27000 T/jour. L'industrie céréalière privée compte actuellement 253 PME privés qui contrôlent 80% du marché domestique en 2005(Chehat, 2007).

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

1.1.3. La consommation

La consommation des produits céréaliers se situe à un niveau d'environ 205 kg /hab./an (Chehat, 2007). Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien, et elles fournissent plus de 60% de l'apport calorifique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire. C'est ainsi, au cours de la période 2001-2003, les disponibilités des blés représentent un apport équivalent à 1505,5 Kcal/personne/jour, 45,533 gr de protéine /personne/j et 5,43 gr de lipide/personne /J (Observatoire méditerranéens CIHEAM/IAMM).

1.1.4. Les importations

En relations avec le marché mondial, les produits céréaliers représentent plus de 40% de la valeur des importations des produits alimentaires. Les produits céréaliers occupent le premier rang (39,22 %), devant les produits laitiers (20,6%), le sucre et sucreries (10%) et les huiles et corps gras (10%). De 1995 à 2005, le marché Algérien a absorbé, en moyenne annuelle, 4.244.903 tonnes de blés soit 2.990.265 tonnes représentant une valeur de 858 millions de dollars (Chehat, 2007).

1.2. Les dépenses de consommation céréalière en Algérie

1.2.1. Les dépenses de consommation céréalière

Les Algériens consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation : 42% en moyenne en 2011 (contre 35% en Tunisie en 2005 et 17% en France en 2011). Comme dans tous les pays, cette part de l'alimentation régresse dans le temps en Algérie (45% en 2000) et on relève de notables différences entre les classes aisées (28%) et pauvres (54%), en 2011. Cette année-là, les dépenses alimentaires ont atteint 1.875 milliards DA, soit environ 18 milliards € (ONS, 2013), ce qui représente 48 650 DA (486 €) par habitant. Les produits à base de céréales représentaient, en 2000, 25% des dépenses alimentaires des ménages. Le blé dur demeure la base de l'alimentation en Algérie (semoule, principalement, et pâtes). On observe cependant une progression rapide du blé tendre (pain, biscuiterie, pâtisserie) avec l'occidentalisation du modèle de consommation. L'orge et le maïs sont destinés principalement à l'alimentation animale. Les disponibilités en céréales (ou consommation apparente théorique) s'élevaient en 2009 à 230 kg par habitant en Algérie (87% en blé) contre 206 en Tunisie et 175 au Maroc

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

La « transition alimentaire » marquée par une baisse (cependant lente) de la consommation de céréales au profit des produits animaux, de sucre et de corps gras s'observe en Algérie comme dans tout le Maghreb (Mekhancha-Dahel, 2005), expliquant en partie la montée rapide des maladies chroniques d'origine alimentaire . Au sein des céréales, on observe une prépondérance de la semoule (38% des achats de produits céréaliers en 2000) et du pain (30%), les produits industriels (couscous, pâtes, biscuits et pâtisserie, 21%) sont en hausse et la farine (11%) en déclin (ONS, 2002)

La consommation directe des céréales en Algérie, durant les années 2000 s'élève à 250 kg/pers/an, en moyenne (CNIS, 2005). Cette consommation est inférieure à la moyenne mondiale (317 kg /pers/an), mais reste 4 fois plus importante que celle des pays développés (60 à 70 kg/pers/an) (FAO, 2003/2004) et plus élevée que celles des pays limitrophes (Tunisie avec 205 kg/hab/an et le Maroc avec 240 kg/hab./an). Les céréales contribuent à un apport énergétique de près de 60%, soit l'équivalent de 2.965 kcal/pers/j (FAO, 2004).

1.3. La production céréalière

La production céréalière en Algérie ne couvre plus les besoins de la population depuis 1970. Pratiquée en extensif et en régime pluvial, la céréaliculture occupe une superficie avoisinant trois millions d'hectares. Elle ne satisfait plus que le quart des besoins estimés à 80 millions de quintaux. Sa productivité relativement faible (moyenne : 7 q/ha) est imputée principalement à la faiblesse pluviométrique. Quoi qu'il en soit, pour combler le déficit productif, il serait impératif de multiplier par quatre la production, soit en augmentant la superficie céréalière de 3 à 11,5 millions d'hectares, soit en améliorant le rendement à 27,5 q/ha.

La production des céréales en Algérie présente une caractéristique fondamentale depuis l'indépendance à travers l'extrême variabilité du volume des récoltes. Cette particularité témoigne d'une maîtrise insuffisante de cette culture et de l'indice des aléas climatiques. Cette production est conduite en extensif et elle est de caractère essentiellement pluvial. Prenant en considération ces éléments qui caractérisent la production de blé, on peut facilement prédire que celle-ci ne pourrait satisfaire la demande d'une population qui dépasse actuellement 41 millions d'habitants et qui est potentiellement et traditionnellement consommatrice de ce produit.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

1.3.1. Evolution de la filière céréalière en Algérie

La filière céréalière a depuis longtemps été un sujet important d'intervention de l'État dans le secteur agricole, voici dans ce qui suit, les principales phases de l'évolution de la filière céréalière en Algérie depuis l'indépendance du pays.

1.3.1.1. La période 1962-1977 : l'intensification agricole

Après l'indépendance, les premières améliorations enregistrées dans les pratiques culturales en Algérie se résument à l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires dont la mise en œuvre était tracée par le plan triennal et les directives du ministère de l'agriculture, mais avec l'instauration du premier plan quadriennal en (1970-1973) et du deuxième en (1974-1977) ainsi que les orientations suivies par la politique d'intensification agricole, les rendements de la production céréalière n'ont pas marqué de résultats positifs, tel que le montre ce tableau qui met en évidence une baisse générale du niveau des rendements moyens de la production céréalière entre les périodes 72/75 et 76/79.

Tableau n° 10 : Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 72/75 et 76/79

Les céréales	Les rendements qx/ha		Taux de croissance des rendements en %
	1972/ 1975	1976/1979	
Blé dur	5,7	5,5	-3,51
Blé tendre	7,5	6	-20
Orge	6,5	5,5	-15.38

Source : CNIS (1972-1979)

Cependant, dans la pratique, les projets et prévisions d'investissements étatiques n'ont jamais été entièrement réalisés, tout comme n'a pas été réellement alloué le budget prévu pour le secteur de l'agriculture. Ce qui a provoqué des effets désastreux sur la mécanisation du secteur en entier.

Parmi les causes de l'échec de l'intensification de la céréaliculture nous pouvons citer :

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

- l'utilisation d'instruments mécaniques nécessitant un entretien et un savoir de conduite important ;
- l'existence d'un ensemble de facteurs organisationnels, financiers et humains au niveau des différentes structures qui interviennent dans le processus d'intensification et qui ne se trouvaient pas en mesure de remplir leur mission, tel que l'approvisionnement, la maîtrise des différentes technologies, la vulgarisation.
- La mise en œuvre d'une politique de prix qui entrave l'activité des agriculteurs dans la fixation de leurs prix, et la commercialisation obligatoire des produits agricoles à des offices spécialisés en utilisant des prix fixes ;
- la politique d'intensification suivie a marginalisé le secteur privé et ne lui a pas accordé les mêmes avantages que le secteur socialiste.

1.3.1.2. La période 1980-1988 : désengagement partiel de l'État et émergence du capital privé

Cette période se caractérise par la modification des politiques céréalières suite à la réorganisation du secteur public agricole et à la libéralisation du commerce des produits agricoles, ainsi qu'au soutien à l'agriculture privée, ces facteurs ont favorisé d'une part, le désengagement partiel de l'État du secteur agricole, et d'autre part, de l'implication progressive du capital privé dans le fonctionnement de la filière « blé ». Durant cette période les rendements de la production ont connu une légère amélioration. Le tableau suivant montre une légère augmentation des taux de rendement moyens de l'orge et du blé en ses deux catégories.

Tableau n° 11 : Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 80/83 et 84/87

Les céréales	Rendements qx/ha		Taux de croissance en pourcentage %
	1980/1983	1984/1987	
blé dur	6,0	7,7	28,330
Blé tendre	7,0	7,5	07,143
Orge	6,5	7,8	20 ,000

Source ; CNIS (1980-1987)

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Malgré les améliorations marquées au niveau des rendements les modifications apportées n'ont pas eu d'impacts significatifs sur la production céréalière, à l'exception de la culture de l'orge dont l'essor est intimement lié au maintien d'un élevage ovin spéculatif, ce qui a induit à une hausse importante des importations de céréales, chose que la situation financière du pays ne peut assurer.

1.3.1.3. La période 1989-1995 : les réformes économiques

Cette période se caractérise par la mise en œuvre du processus économique et du PAS qui ont eu une grande influence sur les politiques céréalières, tel que l'acquisition de l'ERAD et ENIAL du statut d'EPE et deviennent ainsi autonomes et soumises aux lois du marché, tandis que l'OAIC reste sous la tutelle du ministère de l'agriculture et assure la politique d'appui à la production, qui consiste à assurer l'approvisionnement en semences et les aides multiformes aux entreprises productrices de céréales au niveau régional, et leur garantir l'achat de la quasi-totalité de production livrée à l'OAIC.

Ce qui convenait pour stimuler la production durant cette période était essentiellement une augmentation des prix à la production, mais cette dernière n'a pas eu lieu à cause de la dépréciation du Dinar algérien, chose qui a fait augmenter les prix des intrants agricoles, quant aux rendements enregistrés, le tableau montre qu'entre les périodes 84/87 et 88/91, les rendements de la production du blé dur et de l'orge ont marqué une petite amélioration tandis que les rendements du blé tendre a marqué une légère baisse entre les mêmes périodes.

Tableau n° 12 : Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 84/87 et 88

Les céréales	Rendements qx/ha		Taux de croissance en pourcentage %
	1984/1987	1988/1991	
Blé dur	7,7	8,2	6,49
Blé tendre	7,5	7,3	-2.66
Orge	7,8	8,5	8.97

Source : CNIS (1984-1991)

Mais en dépit des difficultés que traverse le pays les réformes économiques engagées n'ont pas cessé la logique « distributive » celle qui consiste à assurer la disponibilité des produits à bas prix, bien que substantiellement ils coutent plus, ce qui est le cas pour la farine et la semoule.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

1.3.1.4. La période 1996-2008 : l'orientation du soutien de l'État vers la sphère de la production.

Durant cette période la tendance était et l'est jusqu'à présent, à la libéralisation et au désengagement de l'État.

En 1997, le rôle attribué à l'OAIC s'est vu renforcé, puisque désormais il intervient dans l'importation des farines et des semoules, par ailleurs la politique de la subvention des prix à la production s'est vue limitée uniquement au blé. En 1998 le gouvernement met en œuvre un Programme d'Intensification des Céréales (le PIC) à travers lequel le FNDA se charge de financer des incitations à la production des céréales, il en résulte :

- l'instauration d'une prime de rendement ;
- la stabilisation des prix garantis aux producteurs ;
- la réduction des taux de crédit pour la mécanisation des labours ;
- et la systématisation des préfinancements entre agriculteurs et les CCLS pour l'achat des intrants industriels.

En l'an 2000, le gouvernement met en œuvre un plan national de développement agricole PNDA qui contenait une multitude de programmes ayant pour objectif de remettre à niveau le secteur agricole en général, de combler la consommation nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.

Le PNDA vise à développer les filières (céréales, lait, pomme de terre et arboriculture) et accroître leurs rendements, l'opération la plus importante étant celle de la reconvention de près de 3 millions d'hectares de sols, cette opération vise à concentrer la céréaliculture dans les zones les plus favorables, et la reconversion des cultures céréalières dans les zones sèches et soumises à l'aridité vers l'arboriculture rustique, la viticulture et l'élevage.

Tableau n°13: Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 1991/1995 et 2001/2005

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Les céréales	Les rendements qx/ha		
	1991-1995	1996-2000	2001-2005
Blé	9,4	10,3	13.1
Orge	9,0	10,6	13.5

Source : CNIS (1991-2005)

Ce tableau montre que les rendements moyens de la production du blé passent de 9,4 qx /ha dans la période 91/95 à 13,1 qx/ha et de 9 qx/ha à 13,5 qx/ha pour le l'orge durant la même période, ce qui est une amélioration importante par rapport aux années passées.

1.3.15. La période 2009-2016 : la politique du renouveau agricole et rurale

Dans le but de renforcer la sécurité alimentaire les autorités publiques à leur tête le ministère de l'agriculture , mettent en place une politique qui cherche pour le moyen terme, à apporter des éléments de changement de la base structurelle de l'état actuel de la sécurité alimentaire du pays, il s'agit de la politique du renouveau agricole dont la mise en œuvre est fondée sur trois piliers principaux, à savoir ; le renouveau agricole, le renouveau rural et le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique .

La politique du renouveau agricole et rurale constitue une rupture avec les anciennes politiques menées jusqu'à présent, dans la mesure où, pour la première fois les responsables du développement du secteur mettent l'accent et se recentrent sur l'importance des acteurs intervenants dans les différentes filières et sur la nécessité de la coopération internationale et ce afin de remédier aux dysfonctionnements qui continuent à perturber l'ensemble des filières du secteur.

Cette politique se fixe quatre objectifs principaux, à savoir :

- L'augmentation de l'offre intérieure par l'intensification de la production des biens alimentaires entrant dans la composition de la ration moyenne de base des Algériens ;

- L'adoption des facilitations pour l'introduction des progrès techniques par les agriculteurs et les éleveurs ;

- La contribution à une diversification de la production agricole ;

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Le soutien à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations rurales.

Concernant la filière céréalière, son organisation dans le cadre de la politique du renouveau est remodelée autour du point nodal que constitue l'O.A.I.C après la sensibilisation des opérateurs de la filière (agriculteurs, coopératives de céréales et légumes secs, minotiers et semouliers) aux avantages de l'espace de concertation et de dialogue qu'offre le conseil interprofessionnel. Le remodelage a été conçu de manière à permettre aux C.C.L.S de retrouver le statut d'acteur essentiel en la mettant en position de proposer des services de plus en plus diversifiés aux céréaliculteurs.

1.3.2. Contraintes à la production céréalière en Algérie

Les contraintes qui entravent la production céréalière en Algérie sont celles que subit toute la filière céréalière, les aborder revient à analyser les paramètres de la production à caractère naturel, socioéconomique et structurel qui auraient une incidence sur le niveau de la productivité au pays.

1.3.2.1. La sécheresse, le gel et les hautes températures

Sous les conditions de production des principales zones céréalières algériennes, notamment celles des hauts plateaux, les performances de rendement de la culture des céréales sont essentiellement limitées par l'action des stress aussi bien de nature biotiques qu'abiotiques. La variation des rendements, d'une année à l'autre, et d'un lieu à l'autre, a pour origine la sensibilité du matériel végétal aux effets combinés des basses températures hivernales, du gel printanier, du stress hydrique et des hautes températures de fin de cycle de la culture (Abbassenne et al. 1998 ; Fellahi et al. 2002 ; Bahlouli et al. 2005 ; Mekhlouf et al., 2006 ; Chenaffi et al., 2006 ; Benmahammed et al., 2010).

1.3.2.2. Le manque d'eau ou déficit hydrique

Le manque d'eau ou déficit hydrique représente le stress abiotique le plus sévère auquel la culture du blé dur fait face dans les conditions de productions des zones arides et semi- arides. (Chenaffi et al. , 2006).Ce stress se traduit par une série de modification qui touchent les caractères morphologiques, physiologiques et biochimiques, à partir du moment où les besoins en eau de la plante sont supérieurs aux quantités disponibles (Mefti et al.,

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

2000). Ceci se répercute sur le rendement économique de la culture, qui peut baisser de plus de 80% (Chenaffi et al., 2006). En effet, le déficit hydrique au stade montaison se traduit par la chute du nombre d'épis produits par m², suite à la régression intense des talles et la baisse du nombre de grains par épi. Le manque d'eau après la floraison, combiné à des températures élevées, entraîne une diminution du poids de 1000 grains par altération de la vitesse de remplissage des grains et de la durée de remplissage (Abbassenne et al., 1998 ; Bouthiba et al., 2010). Au cours du remplissage des grains, le manque d'eau a pour conséquence une réduction de poids de 1000 grains.

1.3.2.3. La baisse de la fertilité des épis

La baisse de la fertilité des épis est due aux dégâts de gel au cours des stades végétatifs allant de la montaison à l'épiaison, surtout chez les variétés précoces (Mazouz, 2006). Gâte (1995) mentionne qu'une seule journée, à une température minimale inférieure à -4 °C entre les stades épi-1cm et un nœud, pénalise le nombre de grains par épi. Pour minimiser la baisse du rendement grain liée aux effets du gel tardif, la tolérance aux basses températures est recherchée (Mekhlouf et al. 2006). Les hautes températures sont parmi les facteurs importants intervenant dans la limitation des rendements (Bahlouli et al. 2005). Selon Al Khatib et Paulsen (1984), les températures supérieures à 30°C réduisent du poids final de grain. Elles affectent aussi les organes floraux ainsi que le fonctionnement de l'appareil photosynthétique (Mazouz, 2006).

Les effets des stress abiotiques et biotiques sur la performance de rendement grain peuvent être réduits ou minimiser par le choix de variétés résilientes et adaptées. L'adoption d'un itinéraire technique approprié contribue, au même titre que la variété, à minimiser la baisse du rendement sous les effets des stress (Bouzerzour et Refoufi, 1993 ; Chenaffi et al. 2006, Nouar et al. 2011). Le travail du sol, la préparation du lit de semis, la date de semis et l'entretien de la culture (fertilisation, désherbage, protection phytosanitaire) aident à une meilleure expression du potentiel de rendement de la variété adoptée (Pala et al. 2000)

L'itinéraire technique adopté sur les hautes plaines orientales est pratiquée, en pluviale, dans un système biennal jachère- céréale. L'adoption de la jachère cible, entre autres, l'emmagasinement de plus d'eau dans le profil, dans l'espoir d'en faire bénéficier la céréale qui suit. Cette pratique, bien raisonnée, améliore la fertilité azotée du sol, l'eau stockée à plus de 60 cm de profondeur, facilite le semis de la céréale et maîtrise la flore

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

adventice. Ceci résulte, souvent, en une augmentation du rendement grain qui ne dépasse guère les 15%, en comparaison avec la pratique de la jachère enherbée ou de la céréale continue (Austin, 1998)

Ces résultats remettent en question les avantages qu'on peut tirer de la jachère, dans les régions arides et semi- arides, notamment en matière de stockage de l'eau (Sebillotte, 1985). En effet, il est peu économique de laisser des parcelles sans cultures. D'autant plus que ces parcelles restent en l'état (en jachère) durant plus de 16 mois. Le labour précoce sur jachère, s'il contrôle efficacement la flore adventice, se montre le plus souvent moins efficace en termes de stockage de l'eau. De plus, il augmente la sensibilité du sol à l'érosion, notamment sur les parcelles en pente et sur les sols limoneux du sud (Bouguendouz et al. 2011).

En dehors de la jachère nue, deux autres variantes existent, la jachère pâturée et la jachère fauchée (Abbas et Abdelguerfi, 2005). Les parcelles en jachère à pâturer sont laissées en l'état pour produire de l'herbe et servent comme pâturages aux ovins. Le travail du sol intervient, dans ce cas, tardivement lorsque le cycle de la végétation en place tire vers sa fin ou lorsque les premières parcelles d'orge sont moissonnées. Ce labour tardif produit de grosses mottes qui durcissent au cours de l'été, rendant l'affinement du lit de semis plus difficile et expose les premiers cm de la surface du sol à une forte évaporation (Oird, 1977).

L'intérêt de la jachère de longue durée, comme moyen pour augmenter l'eau stockée dans le sol pour la céréale qui suit, ne se vérifie pas dans la plupart des situations, et de ce fait cette pratique est remise en cause (Lopez et Arrue, 2005 ; Chenaffi et al. 2011). Cependant l'intérêt de la jachère nue reste indéniable en ce qui concerne la maîtrise de la flore adventice, lorsque le labour profond est réalisé tôt. Ce labour apparaît comme une importante source de nuisances, dont entre autres l'érosion et la réduction de la fertilité du sol (Kassam et al. 2012). C'est pour ces raisons que les techniques de conservations sont de plus en plus adoptées de par le monde, surtout dans les régions arides et semi-arides (Steward, 2007).

1.4. Analyse de la filière blés en Algérie

L'analyse de la filière blés en Algérie constitue une approche de l'économie agroalimentaire ; elle consiste à étudier les phases du produit céréalier depuis son

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

approvisionnement par les agriculteurs jusqu'à sa consommation finale. Donc elle concerne tous les agents économiques qui contribuent à toutes les phases de transformation.

Le blé occupe une place très importante dans la structure spatiale de l'activité agricole. Il occupe environ 60% des superficies cérésières emblavées qui représentent environ 45% de la SAU. Actuellement, la superficie moyenne du blé se situe à 1.230.601 ha pour le blé dur et 760.781 ha pour le blé tendre (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 14 : part des surfaces emblavées pour les deux blés par rapport à la surface emblavée totale en Algérie, entre 1997 et 2008 (unité : ha)

Années	Blé tendre	Blé dur	Total blé
1997	20,69	42,57	63,27
1998	23,37	45,84	69,21
1999	23,76	44,69	68,46
2000	24,69	42,65	67,35
2001	26,21	44,56	70,77
2002	10,18	43,14	53,33
2003	26,98	43,40	70,37
2004	24,58	41,71	66,28
2005	22,89	42,58	65,47
2006	21,43	41,57	63,00
2007	21,60	40,92	62,52
2008	20,42	39,52	59,93

Source : CNIS(2008)

Le blé dur occupe une place prépondérante de la surface agricole durant la période 2000 - 2006. Or, il y a lieu de noter que l'an 2000 a connu la plus petite superficie récoltée en blé dur. Quant au blé tendre, il occupe des superficies beaucoup moins importantes que le blé dur durant la période de 2000 à 2008 avec (-) 10.46% par rapport à ce dernier.

La céréaliculture algérienne demeure à nos jours une spéculation de premier plan concernant nos agriculteurs qu'elle soit au niveau de la localisation ou de la taille de l'exploitation. De plus elle occupe en moyenne 60% de la S.A.U, mais le fait qu'elle soit intégrée dans un système de culture reposant sur une rotation céréales /jachère, cela signifie que 40 à 50% de la S.A.U est emblavée en céréales chaque année.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Section 2 : Evolution récente des importations céréalières en Algérie

Les céréales composées de blé dur, de blé tendre, et d'orge, occupent une bonne place dans l'espace algérien. Ces cultures ont constitué depuis des siècles, une occupation dominante de la population majoritairement rurale. Historiquement, le développement des céréales dans le pays, est lié aux modes d'utilisations et aux surfaces emblavées, annuellement. Les surfaces céréalières totales en progression, ont atteint près de 3 millions d'hectares ces dernières années, produisant en moyenne 25 millions de quintaux à raison, d'un rendement qui ne dépasse pas 10 quintaux à l'hectare. Ainsi, les besoins de consommations de la population en croissance, sont de moins en moins couverts par la production nationale. Le déficit de 75% est comblé par des importations dont la facture a atteint 2,5 milliards de dollars en 2011. Cette situation imputée particulièrement à la pluviométrie,. Dans cette perspective, les résultats ont montré que la pluviométrie a permis d'expliquer les productions entre + 0,04% à + 45% et les rendements entre + 6% à + 44% dans les conditions de pluies, les plus favorables. Ces chiffres mettent en relief l'impact que jouent d'autres paramètres d'ordre climatique, technique et variétal sur les résultats des cultures céréalières.

2.1. Evolution des importations céréalières en Algérie (blé dur, blé tendre, et orge)

2.1.1. Dépendance alimentaire et vulnérabilité alimentaire de l'Algérie

L'expansion démographique enregistrée sur une courte période historique couplée à une amélioration des pouvoirs d'achat de la population. En effet, la population algérienne a été multipliée environ par 4 en un demi-siècle. Un seul chiffre pour illustrer cette révolution démographique : entre 2000 et 2016 la population a augmenté de 11 millions, ce qui correspond à la population algérienne recensée à l'indépendance. Le tableau suivant illustre assez parfaitement cette forte expansion démographique au cours de ces deux derniers siècles

Tableau 15 : Evolution de la population algérienne (1820-2017)

Année	1820	1913	1950	1962	1970	1980	1990	2000	2001	2010	2017
Population	2,7	5,9	8,8	11,6	14,5	19,3	25,9	31,1	31,6	36,0	41,3

Source : ONS (Algérie)

La population algérienne a également été affectée par une très forte urbanisation. Un basculement historique s'est opéré : la population rurale n'est plus majoritaire à la fin des années 1990, et c'est la ville et les agglomérations urbaines qui désormais dominant.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

En effet, alors que moins du tiers de la population algérienne était rurale au milieu des années 1960, aujourd'hui le rapport rural-urbain s'est définitivement inversé au profit de l'urbanisation qui concentre près des deux tiers de la population. Au cours de la dernière décennie 2000-2010, le taux d'urbanisation qui était de 58,3% en 2000 est passé 66,3% en 2011 (ONS).

2.1.2. Balance commerciale alimentaire

En valeur, les importations alimentaires sont passées de 1 milliard de dollars en moyenne dans les années 1970 à 2 milliards dans les années 1980, 3,4 milliards dans les années 2000-2009 et bondissent à plus de 9 milliards en moyenne au cours de ces dernières années 2010-2015. La volatilité des prix amorcée suite à la crise alimentaire de 2008 explique en partie l'emballement de la facture au cours de la dernière période. La facture alimentaire qui avait atteint près de 10 milliards de dollars en 2011 a atteint un niveau historique record avec plus de 11 milliards de dollars en 2014, et redescend au-dessous du seuil de 10 milliards de dollars en 2015, baisse due plus à une dépression des prix mondiaux qu'aux volumes importés.

Tableau16 : Facture alimentaire 2000-2015 (En Milliards de dollars US)

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
2,5	2,4	2,8	2,7	3,6	3,6	3,8	5,0	7,8	5,9	6,0	9,8	9,0	9,5	11,0	9,3

Source : MADR

2.1.3. La couverture des besoins alimentaires par les importations

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde et figure de ce fait parmi les plus grands pays importateurs de blés au monde. Elle fait partie, depuis le milieu de la décennie 2000 d'un cercle restreint composé de 6 pays dont les importations sont supérieures à 5 millions de tonnes /an¹. Elle est le troisième importateur du monde de blé tendre et le premier importateur mondial de blé dur (50% des échanges mondiaux). En tant qu'acteur majeur du commerce mondial des grains, il arrive parfois que ses interventions, par des achats massifs (de 500.000 à plus de 800.000 tonnes), favorisent paradoxalement un maintien sinon une remontée des cours mondiaux. Elle est le deuxième importateur mondial

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

de poudre de lait après la Chine, et représente, au cours des 5 dernières années, un opérateur tout à fait essentiel sur le marché des produits laitiers avec environ 17% du marché.

La demande d'importation de blé a été multipliée par 10 en Algérie entre les années 1966-1969 et 2000-2005, passant de 698.500 tonnes à 6.796.000 tonnes, pour se situer autour de 8 millions de tonnes en 2010-2015². Toutes céréales confondues, le pays a importé 12,3 millions de tonnes de céréales en 2014 pour une facture de 3,54 milliards de dollars (+ 12 %). La couverture des besoins nationaux en blé (blé dur et blé tendre) a été ainsi assurée principalement par les importations, à hauteur de 78% pour le blé tendre et de près de 45% pour le blé dur. L'Algérie qui importait 1 million de tonnes de maïs dans les années 1980, en importe aujourd'hui quatre fois plus (4 millions de tonnes).

2.1.4. Le risque de vulnérabilité alimentaire de l'Algérie

Deux remarques préliminaires sont à faire avant d'aborder la question de la vulnérabilité alimentaire de l'Algérie.

Il convient de faire observer en premier lieu, que ce n'est pas parce que l'on importe des produits alimentaires que l'on peut parler d'échec agricole en Algérie. L'on a évoqué supra, les progrès, certes insuffisants mais réels, de l'agriculture algérienne.

Rappelons que l'Europe, grande puissance économique, assurait la sécurité alimentaire de ses populations, en important de 1850 à 1950 de ses colonies (dont l'Algérie pour la France) une part très élevée de sa consommation. L'Union Européenne (UE des 28) est en 2014, le premier importateur mondial et accapare avec 675 milliards de dollars d'achat de produits alimentaires 36% des importations mondiale. Concentrant par ailleurs près de 38% des exportations mondiales de produits agricoles, l'U.E est en 2014, le premier exportateur mondial avec 670 milliards de dollars, et l'on ne peut ainsi parler d'échec agricole ou d'insécurité alimentaire. Le Japon -4ème importateur mondial après l'Europe, la Chine et les Etats Unis- importe près de 83 milliards en 2014 (96 milliards en 2011), la Suisse (14 milliards de dollars d'importation), le Royaume d'Arabie Saoudite (25 milliards) et les Emirats Arabes Unis (18 milliards de dollars) figurent également parmi les grands importateurs de produits agricoles dans le monde. L'on ne peut parler d'insécurité alimentaire pour ces pays, compte tenu de leur puissance économique ou de leurs capacités financières à se procurer les rations alimentaires pour leurs populations.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

En second lieu, ce n'est pas parce que l'on exporte des produits agricoles que l'agriculture est une réussite et que la sécurité alimentaire est assurée. Les exportations agricoles de l'Égypte qui contribuent pour près du quart du total des exportations n'empêchent pas ce pays d'être classé dans les pays à forte vulnérabilité alimentaire.

L'Égypte a en effet exporté en 2014, plus de 5 milliards de dollars en ce qui représente près de 20 % de ses exportations totales mais a importé plus de 17,2 milliards de dollars (soit un déficit de sa balance commerciale agricole de plus de 12 milliards de dollars). L'Inde est le 7ème exportateur mondial des produits agricoles avec 43 milliards de dollars) et sa balance agricole est bénéficiaire de 16 milliards de dollars en 2014. Les indices de la faim dans ces deux pays sont médiocres.

Les approvisionnements du marché national en recourant aux marchés mondiaux conditionnent, ont non seulement garanti la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel des populations, mais aussi entretenu l'activité de l'industrie agroalimentaire nationale qui reste elle aussi étroitement dépendante de ces marchés pour ses approvisionnement en matières premières. L'Algérie disposant de capacités financières pour acheter la ration alimentaire de sa population et subventionner les produits de base consommés assure jusqu'à ce jour la sécurité alimentaire de la population.

2.2. Les importations cérésières en Algérie

En relations avec le marché mondial, les produits cérésiers représentent plus de 40% de la valeur des importations des produits alimentaires. Les produits cérésiers occupent le premier rang (39,22 %), devant les produits laitiers (20,6%), le sucre et sucreries (10%) et les huiles et corps gras (10%).

L'Algérie est l'un des plus importants pays importateur de céréales avec une moyenne d'importation qui atteint 10 millions de tonnes, et le blé représente la moitié des importations.

Le blé est la première céréale échangée à travers le monde. Face à une explosion de la consommation mondiale (plus de 100 kg par an et par habitant selon la CNUCED, 2008) et la stagnation de la production, les prix ont flambé ces dernières années créant une situation des plus tendues sur le marché.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

La filière blé en Algérie est très fortement dépendante du marché international pour ses importations de matières premières. De plus, l'Algérie n'est pas exportatrice de produit céréaliers. La filière est donc internationalisée par son amont et également par ses besoins en équipements pour l'industrie de trituration puisqu'il n'y a pas de fabricants locaux.

Tableau n°17 : Evolution des importations céréalières en Algérie (blé dur, blé tendre et l'orge) en valeurs (Millions USD)

Années	Blé dur	Blé tendre	Orge
2000	107	52	44
2001	82	82	68
2002	111	110	87
2003	100	100	33
2004	112	102	45
2005	98	137	34
2006	81	147	65
2007	70	253	72
2008	198	495	98
2009	127	333	131
2010	130	340	136
2011	698	789	154
2012	704	64	165
2013	780,2	810	189
2014	783,5	1 587	196,4
2015	782,9	1 612	164,5
2016	549,2	1 240	153,3

Source : CNIS(2015)

La lecture de ce tableau nous permis de voir l'évolution des importations de blé dur, de blé tendre ainsi que l'orge durant la période allant de 2000 à 2016.

- Les importations de blé dur : durant la première décennie ,2000-2010, nous constatons que les importations varient d'une année à une autre sous forme de dents de Cie. Alors que de 2010 à 2016, les importations ont connue une importante augmentation car ces importations atteint une valeur en hausse sauf pour la dernière année.

- Les importations de blé tendre : durant cette période de, 2000 à 2010, les importations varient d'une année à une autre. Cependant, durant les années 2010 à 2016 les importations

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

poursuivent une augmentation importante car les dépenses de l'Algérie dans cette filière atteint une valeur très importante par rapport aux années passées. D'une manière croissante et Les dépenses ont suivie une tendance croissante en enregistrant une valeur plus importante que celles du blé dur et l'orge.

-L'orge : de 2000 à 2010 les importations de l'orge varie d'une année à une autre et ces dépenses sont en valeur moins par apport aux autre (blé tendre et blé dur).

De 2010 à 2016 on remarque que à partir de 2010 les importations de l'orge reconnu une importante augmentation d'une manière croissante et avec une valeur très importante.

On remarque que l'Algérie durant la période 2010-2016 les importations céréalières connu vraiment une augmentation continu et les causes de cette croissance sont ; l'augmentation de la population ; la faiblesse des stratégies agricole de l'Algérie ; l'augmentation de la consommation des céréales ; l'augmentation du prix du pétrole qui enrichit le cous des intrants agricole et les frais de transport.

La facture d'importation des céréales (blés, et orge) a baissé de plus de 20% en 2016 par rapport à l'année 2015, mais avec un recul moins important en termes de quantités. Cette dernière s'explique par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales, constatées depuis 2015 en faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales surtout en Inde, aux Etats-Unis et en Russie, pays appelés à remplacer l'Union européenne en tant que plus grand exportateur de céréales.

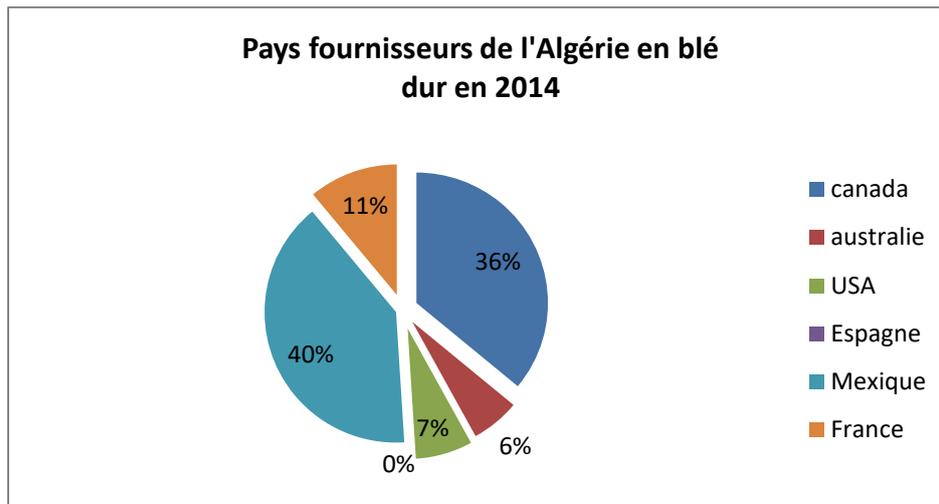
2.3. Les pays fournisseurs de l'Algérie en céréales :

Nous allons vus les principaux fournisseurs de l'Algérie en ce que concerne le blé dur, blé tendre, et l'orge durant les années 2014, 2015, 2016.

2.3.1. En blé dur

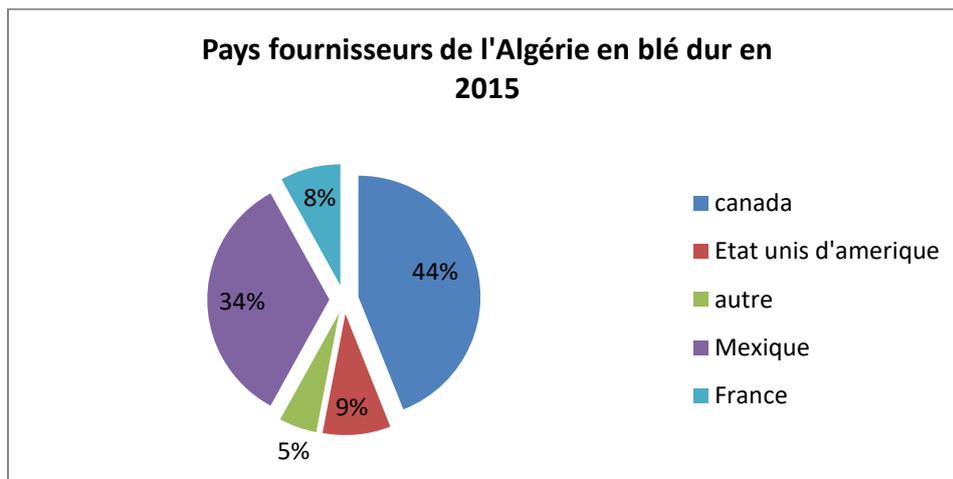
Figure n °03 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé dur en 2014

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation



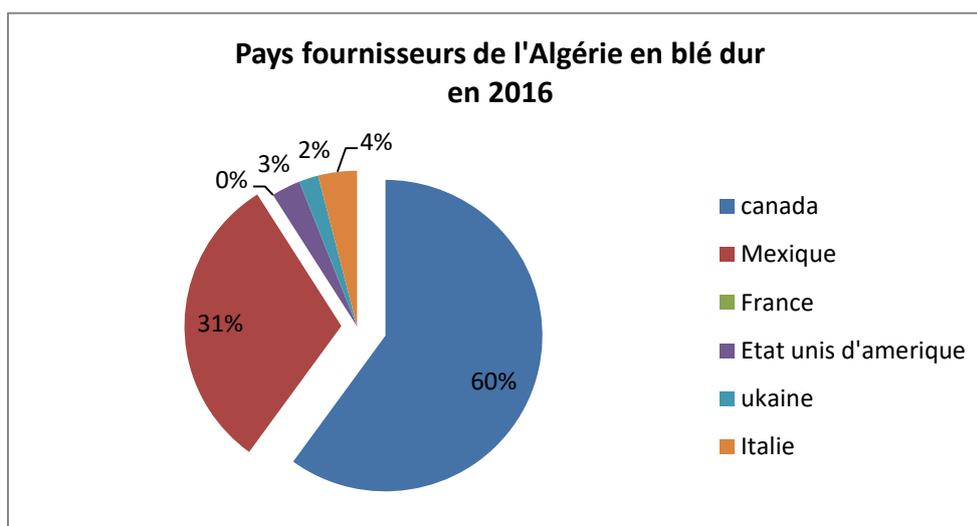
Source : ONFAA à partir des données CNIS

Figure 04 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé dur en 2015



Source : ONFAA à partir des données CNIS

Figure n° 05 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé dur en 2016



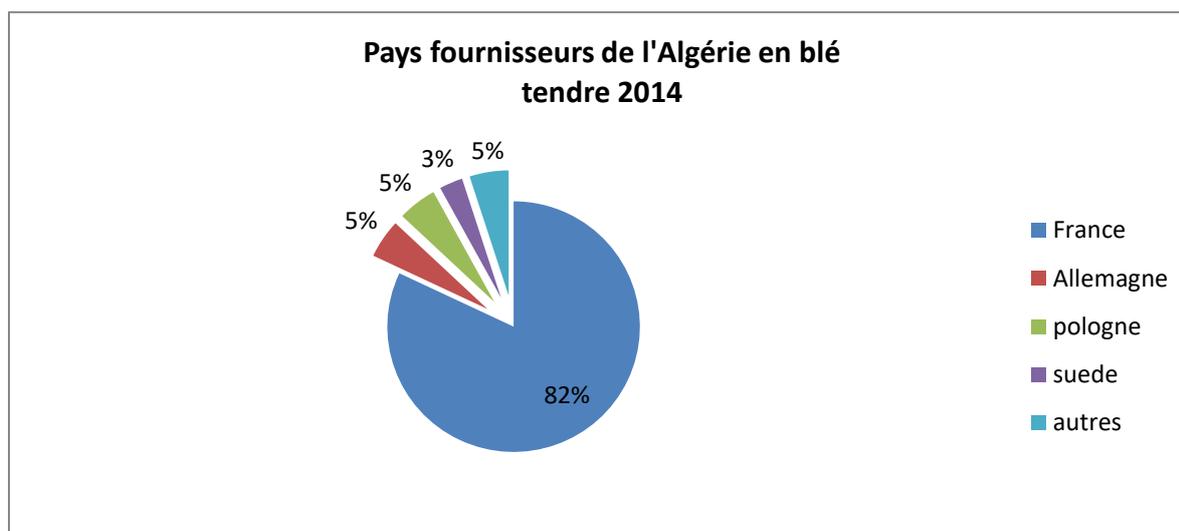
Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Source : ONFAA à partir des données CNIS

En blé dur, le principal fournisseur de l'Algérie en 2014 est le Mexique (782 562 t) devant le Canada (722 950 t). Par contre en 2015, le Canada intervient pour 770 230 t, et le Mexique (598 443 t). Et en 2016 est le Canada avec 1 082 687 tonnes Suivi par le Mexique soit 556 538 t.

2.3.2. En blé tendre :

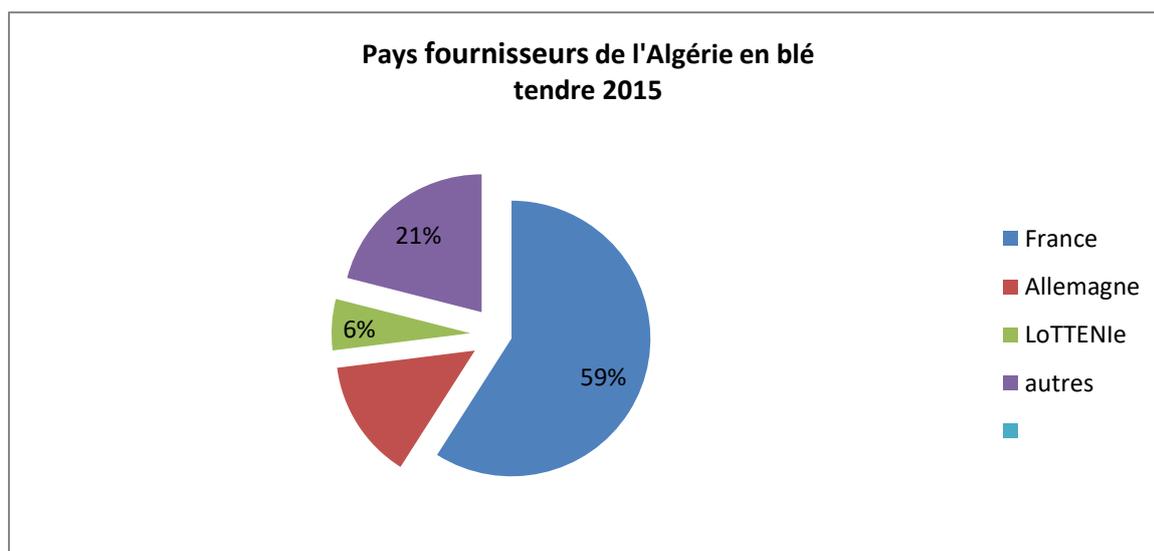
Figure 06 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé tendre 2014



Source : ONFAA à partir des données CNIS

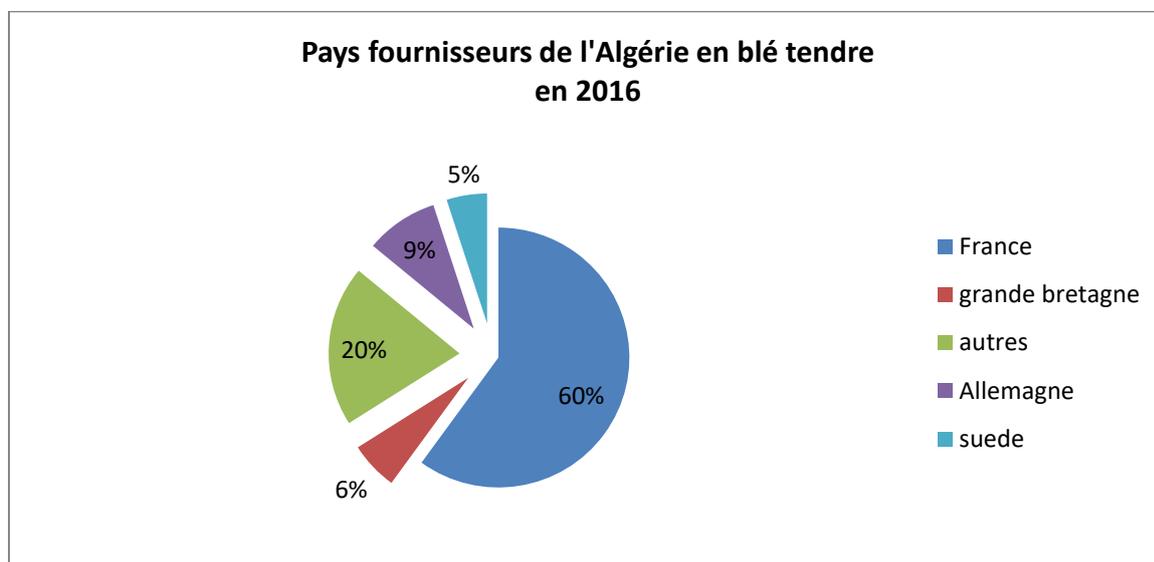
Figure 07 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé tendre 2015

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation



Source : ONFAA à partir des données CNIS

Figure 08 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé tendre en 2016



Source : ONFAA à partir des données CNIS

En blé tendre, les principaux fournisseurs de l'Algérie sont la France (4,4 millions de tonnes en 2014 et 3,9 en 2015) suivi par l'Allemagne (279 804 t en 2014 et 975 787 t en 2015).

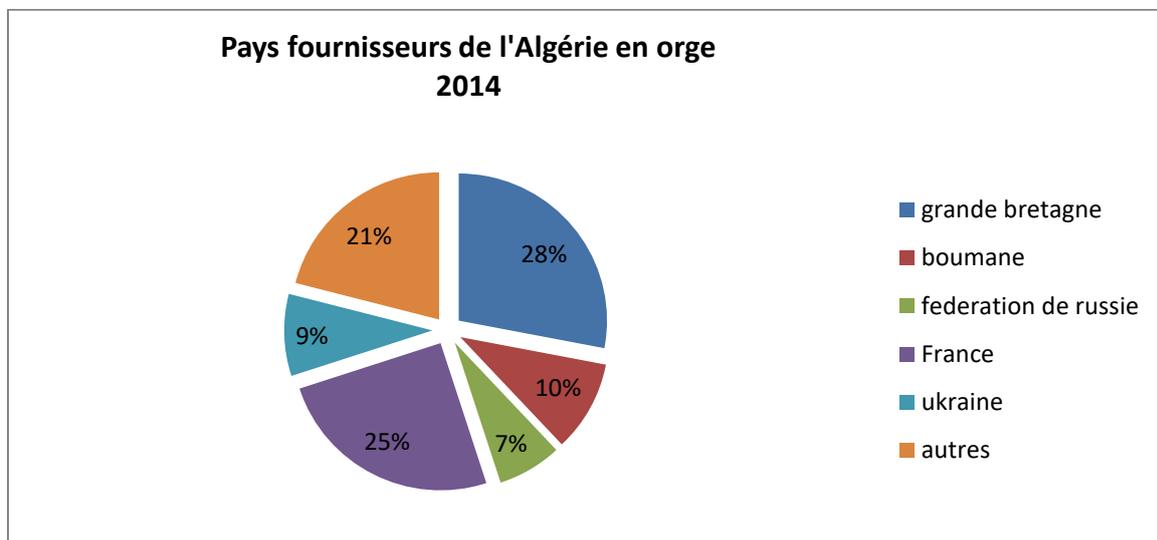
En 2015, une grande partie du marché français a été cédée à l'Allemagne à cause de la qualité moyenne du blé tendre français qui ne répondit pas au cahier de charge lancé par l'Algérie.

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Depuis 2014, l'OAIC refuse d'importer du blé mixte français. En effet la France mélangera son blé avec du blé meunier importé, pour honorer ses contrats avec ses clients, dont l'Algérie. La France est le premier ainsi que le principal fournisseur de l'Algérie en blé tendre avec 3,8 millions de tonnes en 2016 et suivi de l'Allemagne (558 261 tonnes en 2016).

2.3.3. En orge

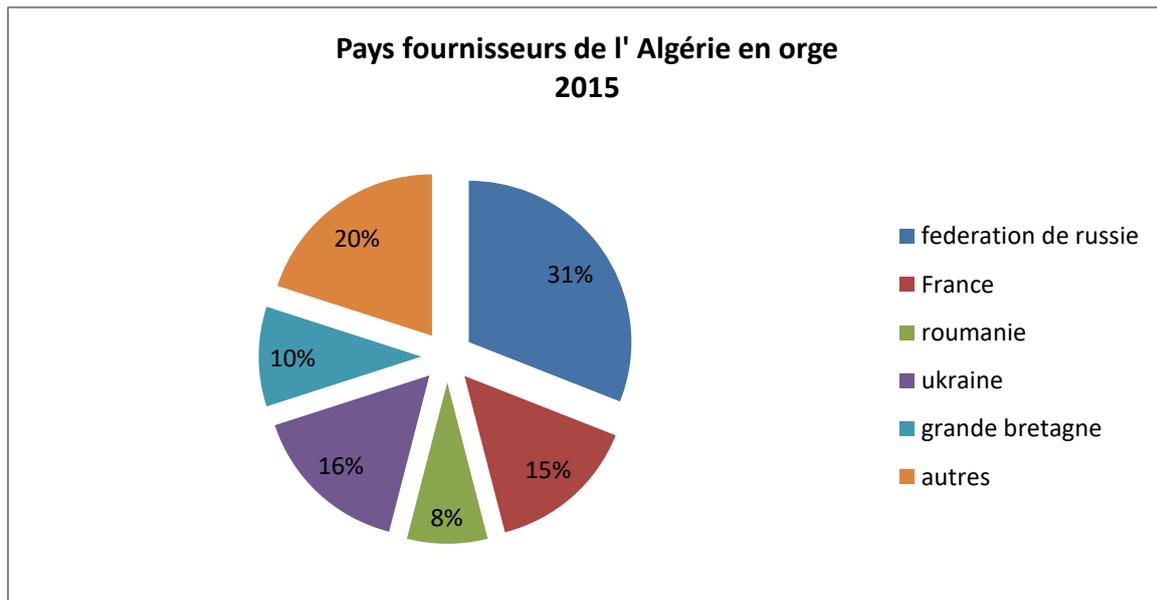
Figure n° 09: pays fournisseurs de l'Algérie en orge en 2014



Source : ONFAA à partir des données CNIS

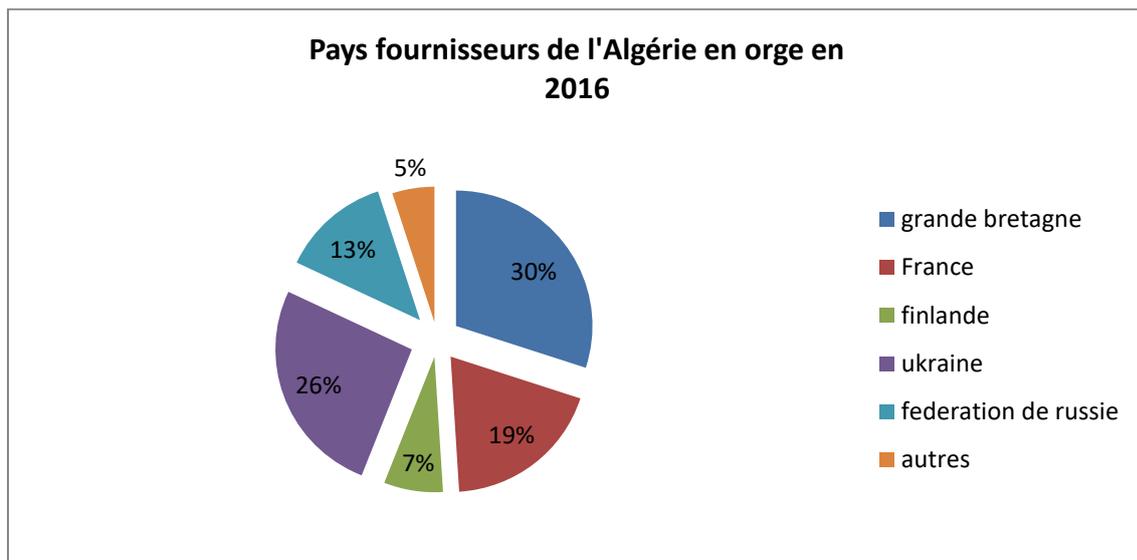
Figure n° 10: pays fournisseurs de l'Algérie en orge en 2015

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation



Source : ONFAA à partir des données CNIS

Figure n° 11: pays fournisseurs de l'Algérie en orge en 2016



Source : ONFAA à partir des données CNIS

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

Pour l'orge, le principal fournisseur de l'Algérie est la Grande Bretagne (212 304 t en 2014) et la Fédération de Russie (233 265 t en 2015), et en 2016 c'est la Grande Bretagne (265 838 tonnes)

2.4. Évolution de la consommation céréalière en Algérie (blé dur, blé tendre, et orge)

Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien. Répartis sur une large échelle de revenus, les consommateurs algériens sont soumis à des influences culturelles contradictoires, ils peuvent être attachés aux traditions (consommations préparées d'une manière artisanale) ou tentés par les signes de modernité (restauration de masse et consommation de produits issus de l'industrie alimentaire). La résultante des comportements de ces consommateurs change donc en fonction de l'évolution démographique, le tassement des revenus et la libéralisation des prix des produits de première nécessité.

Concernant les blés et dérivés, leurs poids dans les régimes alimentaires de l'Algérien ne semblent pas diminuer, cela d'autant moins que les valeurs nutritionnelles refuges, dont les dérivés de blé sont porteuses, ont démontré qu'elles constituaient un antidote efficace face à la diminution importante des revenus (baisse du pouvoir d'achat).

Sur la base des tendances constatées en matière de croissance démographique et de modèle de consommation, trois scénarios ont ainsi été construits. Le premier, optimiste, prévoit une régression annuelle de 1,5% de la demande en blé dur accompagnée d'une progression de 0,5% de la demande en blé tendre avec une consommation par tête de 174,8 kg. Le second scénario pessimiste, prévoit une stabilisation du taux de croissance démographique actuel (1,75%) et une régression très faible de la consommation des blés (-0,5%/an pour le blé dur et +0,2% pour le blé tendre) et une consommation par tête de 181,6 kg. Enfin, le troisième scénario, intermédiaire entre les deux premiers, prévoit une baisse de la consommation de blé dur au rythme de 1% par an accompagnée d'une hausse relativement faible de la consommation de blé tendre (+0,2% par an) et une consommation de 178,6 kg par habitant en 2015. (CHEHAT, 2006).

Conclusion

La filière blé est une filière stratégique pour l'Algérie, elle est considérée comme le fer de lance pour l'industrie agro-alimentaire mais elle reste toujours sous la proposition de

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de l'importation

reconstitution pour les raisons suivantes : La production, reste insuffisante pour satisfaire la demande nationale ; La consommation de blé par la population ne cesse d'augmenter ; La place qu'occupent les importations dans l'approvisionnement du marché de blé, est importantes voire nécessaire.

La production céréalière en Algérie est fortement dépendante des conditions climatiques. Cela se traduit d'une année à l'autre par des variations importantes de la SAU, de la production et du rendement. Ainsi, le manque de précipitations, mais aussi la mauvaise répartition des pluies pendant l'année expliquent en grande partie la forte variation (instabilité) de la production céréalière.

Ainsi tout en veillant à la préservation et à la satisfaction des besoins du pays en ces produits stratégiques il est aussi indispensable qu'imparfait :

L'autorité de l'Etat soit interpellée à ce sujet, de mettre en œuvre une politique nationale susceptible d'améliorer la production céréalière par l'élargissement du potentiel productif et la mise en valeur de nouvelles terres.

L'agriculture est un secteur de production important dans une économie et sa participation au développement est majeure, car en plus d'assurer la sécurité alimentaire, elle crée des revenus et des emplois de travail et participe à l'équilibre de la balance commerciale.

Les méthodes et techniques de production agricole ont connu beaucoup de progrès dans le 20^{ème} siècle, l'unité de production d'aujourd'hui est dotée de moyens biologiques mécaniques et techniques qu'ils lui permettent d'augmenter sa productivité par hectare et par travailleur. Dans une unité de production agricole, l'agriculteur assure la production par la mise en œuvre de combinaisons optimales de trois types de facteurs de production qui présentent des rigidités très liées à la nature et à l'environnement de l'exploitation,

La production agricole est soumise à la loi néoclassique des rendements physiques décroissants, cette loi oriente l'agriculteur à produire lorsque la productivité physique marginale est égale ou inférieure à la productivité physique moyenne et s'arrêter lorsque l'augmentation des facteurs de production n'induit pas d'augmentation de la quantité produite, ainsi il est convenable que l'offre soit formulée lorsque les prix seront égaux au coût marginal de la production, mais supérieurs au coût moyen.

En plus des décisions qui relèvent de la production, l'agriculteur doit avoir des qualifications diverses lui permettant de prendre les risques qui peuvent se présenter sur le marché et pouvoir produire sous un ensemble de contraintes liées à la performance de son entreprise à la nature de sa production, et aux conditions naturelles et environnementales qu'ils entourent.

En Algérie, la politique de régulation des marchés alimentaires et du blé en particulier a connu une forte intervention de l'État. À travers le temps, le soutien aux prix à la consommation s'est imposé comme le mécanisme privilégié des pouvoirs publics, le recours massif aux subventions à la consommation avait pour principal objectif d'assurer la sécurité alimentaire des populations. À ce jour, les pouvoirs publics conservent une place importante dans la régulation du marché du blé. La crainte d'une insécurité alimentaire a, en fin de compte, largement maintenu le rôle de l'État, en conservant un système de prix interventionniste à tous les stades de l'approvisionnement et de la distribution du blé.

La production céréalière en Algérie est fortement dépendante des conditions climatiques. Cela se traduit d'une année à l'autre par des variations importantes de la SAU, de la production et du rendement. Ainsi, le manque de précipitations, mais aussi la mauvaise

répartition des pluies pendant l'année expliquent en grande partie la forte variation (instabilité) de la production céréalière.

Les efforts déployés par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique agricole entamée depuis 2000 à nos jours ont permis l'amélioration partielle des produits céréaliers et de la production agricole en générale. A ce titre les rendements des céréales en Algérie sont passés de 10,6 qx/ha en 2002 à 14,4 qx/ha en 2011 et 18,1 qx/ha en 2013. En ce qui concerne la production céréalière est passée de 25 million de qx durant la décennie 1990-1999 à 28,5 million de qx pendant la période 1999-2008 pour atteindre 50 million de qx durant la période 2009-2010. En moyenne la production céréalière au cours de ces 15 dernières années (2000-2014) a été de près de 37 million de qx / an.

Par ailleurs, malgré les améliorations en termes de rendement et de production le volume des importations ne cesse de progresser passant de 75 million de qx en 2000 à 81 million de qx en 2010 pour atteindre 138 millions de qx en 2015. En parallèle, la facture alimentaire liée à l'importation des produits céréaliers a suivi la même tendance que le volume des importations passant de 1 milliard de dollars en 2000 à 1,9 en 2010 pour atteindre un 3,5 milliard de dollars en 2015. Le taux de dépendance des importations des céréales est estimé pour la décennie 2004-2013 au moyenne à 69,2 (FAO-STAT).

Références Bibliographie

A / ouvrages :

- 1) ARMAND. Colin , «l’agriculture algérienne face aux défis alimentaire »
- 2) BADREDDINE. Benyoucef, « Le rôle de l’agriculture dans le développement économique et sociale », éditionv2016 ;
- 3) Bedrani. S, « L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en Algérie », édition : Les agricultures méditerranéennes : analyses par pays. Montpellier : CIHEAM, 2008 ;
- 4) CHEHAT, F, « agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne », édition rapport annuel 2006 centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes ;
- 5) CHEHAT. F. « Sécurité alimentaire de l’Algérie Quelle stratégie », édition : Institut National de la recherche agronomique 2010 ;
- 6) JOHN. MADELEY, « Le commerce de la faim ; la sécurité alimentaire sacrifiée à l’autel du libre échange » édition : Charles Léopold Mayer ;
- 7) Bessaoud. Omar, « L’agriculture et la paysannerie en Algérie », édition : 1999 ;
- 8) ROGERD. Norton, « renforcement des capacités en politiques agricoles et alimentaire »

B/ thèse et mémoire :

- 1) BOURI. Chaouki « les politiques de développement agricole. le cas de l’Algérie » thèse de doctorat, université d’Oran, 2010-2011.
- 2) FRIOUA. Sara-yasmine « biotechnologie et sécurité alimentaire en Algérie » mémoire de master, université mouloud Mammeri de Tizi - Ouzou, 2013.
- 3) SI-TAYEB. Hachemi « les transformation de l’agriculture algérienne dans les perspectives d’adhésion à l’OMC » diplôme de doctorat, université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2015.

- 4) BOUCHABA .Fatima el- Zohra « contribution à l'étude de l'impact du plan national de développement agricole sur le développement de l'agriculture » diplôme d'ingénieure, université d'Alger ,2007-2008.

C/ Sites Internet :

- 1) Site de conseil national de l'information statistique : [http:// www. cnis .dz/](http://www.cnis.dz/);
- 2) Site du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural : [http : // www.madr.dz/](http://www.madr.dz/);
- 3) Site de l'office national des statistiques : [http : // www.ons.dz/](http://www.ons.dz/);
- 4) Site de Food and agriculture organisation : [http : // www. Fao. Orge /](http://www.Fao.Orge/).

Liste des tableaux

- Tableau n°01: Évolution du commerce extérieure en Algérie au cours des années (2005/2016)
- Tableau n°02 : Évolution des exportations des hydrocarbures en Algérie de 2005-2015
- Tableau n°03: Évolution des exportations hors hydrocarbures en Algérie 2005-2014
- Tableau n°04: Les principaux produits hors hydrocarbures exportés durant l'année (2015-2016)
- Tableau N° 05 : Part de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie en %
- Tableau n°06: Evolution des importations du lait et des produits laitiers
- Tableau n°07 : l'évolution des exportations d'huile d'olive en quantité
- Tableau n°08 : les exportations de dattes algériennes en quantité (kg)
- Tableau n°09 : évolution des exportations des boissons sans alcool
- Tableau n°10 : Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 72/75 et 76/79
- Tableau n°11 : Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 80/83 et 84/87
- Tableau n°12 : Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 84/87 et 88
- Tableau n°13: Evolution des rendements des céréales en Algérie entre 91/95 et 01
- Tableau n°14 : part des surfaces emblavées pour les deux blés par rapport à la surface emblavée totale en Algérie, entre 1997 et 2008
- Tableau n°15 : Evolution des importations céréalières en Algérie (blé dur, blé tendre et l'orge) en valeurs

Listes des figures

Figure n° 01: La contribution des hydrocarbures au PIB en 2015

Figure n° 02: Évolution annuelles des importations de la filière agroalimentaire

Figure n° 03 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé dur en 2014

Figure n° 04 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé dur en 2015

Figure n° 05 : pays fournisseurs de l'Algérie en blé dur en 2016

Figure n° 06: pays fournisseurs de l'Algérie en blé tendre en 2014

Figure n° 07: pays fournisseurs de l'Algérie en blé tendre en 2015

Figure n° 08: pays fournisseurs de l'Algérie en blé tendre en 2016

Figure n° 09: pays fournisseurs de l'Algérie en orge en 2014

Figure n° 10: pays fournisseurs de l'Algérie en orge en 2015

Figure n° 11: pays fournisseurs de l'Algérie en orge en 2016

Remerciements
Dédicaces
Sommaire
Introduction générale

Chapitre I. Eclairage théoriques et politique de développement agricole en Algérie

Section 1. Eclairage conceptuel

1.1. Définition des concepts

- 1.1.1. L'agriculture
- 1.1.2. Développement agricole
- 1.1.3. Définition d'impact
- 1.1.4. Exploitant agricole
- 1.1.5. Exploitation agricole

1.2. La multifonctionnalité de l'agriculture

- 1.2.1. La fonction environnementale
- 1.2.2. La fonction économique
- 1.2.3. La fonction sociale

1.3. Les avantages des fonctions multiples de l'agriculture

Section 2. Evolution de la politique agricole en Algérie

2.1. L'état de l'agriculture en Algérie

- 2.1.1. La situation de l'agriculture algérienne
 - 2.1.1.1. Les principaux facteurs à l'origine de la régression de l'agriculture algérienne
 - 2.1.1.2. Les réformes agricoles en Algérie
- 2.1.2. Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social
- 2.1.3. Les grands handicaps de l'agriculture algérienne
 - 2.1.3.1. Un handicap naturel
 - 2.1.3.2. Un handicap social
 - 2.1.3.3. Un handicap technique
 - 2.1.3.4. Un handicap politique

2.2. Historique des politiques de développement agricole en Algérie

- 2.2.1 .La première étape : l'agriculture algérienne de 1962- 1979
- 2.2.2. La deuxième étape : l'agriculture algérienne de 1980- 1987
- 2.2.3. La troisième étape : l'agriculture algérienne de 1987 à 1999
- 2.2.4. La quatrième étape : la politique de renouveau agricole et rural depuis 2000

2.3. Stratégie et politique agricole

- 2.3.1. La stratégie agricole
 - 2.3.1.1. Les exigences de la stratégie
 - 2.3.1.2. La politique agricole (PA)
 - 2.3.1.3. Perspectives de la politique agricole en Algérie
- 2.3.2. Le plan national de développement agricole
 - 2.3.2.2. Aperçu législatif
 - 2.3.2.3. Les fondements du plan national de développement agricole

Conclusion

Chapitre 2. Stratégie et sécurité alimentaire en l'Algérie

Section 1. Genèse de la sécurité alimentaire

1.1. Historique et évolution du concept de sécurité alimentaire

1.2. Le concept de sécurité alimentaire

- 1.2.1. Définition de la sécurité alimentaire (SA)
- 1.2.2. Les indicateurs de la sécurité alimentaire
- 1.2.3. Les fondements de la sécurité alimentaire
- 1.2.4. Une nouvelle approche de la sécurité alimentaire

1.3. Les enjeux et défis de la sécurité alimentaire

- 1.3.1. Le défi politique
- 1.3.2. L'enjeu économique
- 1.3.3. Défi démographique et social
- 1.3.4. Le défi lié de la protection des ressources naturelles et des risques liés au changement climatique

Section 2. La sécurité alimentaire en Algérie

2.1. La situation de la sécurité alimentaire

2.1.1. La situation mondiale de la sécurité alimentaire

2.1.2. La Situation de la sécurité alimentaire en Algérie

2.1.3. Les facteurs favorables et les facteurs défavorables à la sécurité alimentaire

2.1.3.1. Les facteurs favorables à la sécurité alimentaire

2.1.3.2. Les facteurs défavorables à la sécurité alimentaire

2.2. L'insécurité alimentaire et ses multiples causes

2.2.1. *Introduction aux concepts de l'insécurité alimentaire (IA)*

2.2.2. Les causes de l'insécurité alimentaire

2.3. La politique de renouveau de l'économie agricole et de renouveau rural

Conclusion

Chapitre 3. Les exportations des produits agroalimentaire en Algérie

Section 1. L'évolution des échanges commerciaux de l'Algérie

1.1.APERÇU SUR LES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN ALGÉRIE

1.1.1. La répartition des importations par mode de financement

1.1.2. La répartition des exportations algériennes

1.2.LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS ALGERIENNES

1.2.1. Les hydrocarbures dans l'économie Algérienne

1.2.2. Evolution des exportations des hydrocarbures en Algérie de 2005 à 2015

1.2.3. LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

1.3.LES PME EXPORTATRICE EN ALGERIE

1.4.LES PRINCIPAUX PRODUITS HORS HYDROCARBURES EXPORTÉS

Section 2 : Le secteur agroalimentaire en Algérie

2.1. PRÉSENTATION DU L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

2.1.1. Généralités et concepts sur les industries agro-alimentaires

a- Le secteur d'activité agro-alimentaire

b- Les agro-industries

C- Un système Agro-alimentaire

d- Les filières agro-alimentaires

2.1.2. L'évolution du commerce extérieur en produit agro-alimentaire de l'Algérie

a-De 1960 jusqu'à 1980

b-De 1980 jusqu'à la fin des années 1990

c- De l'an 2000 à nos jours

2.2. LES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTES PAR L'ALGERIE

2.2.1. Produits céréaliers

2.2.2. Produits laitiers et dérivés

2.2.3. Produits sucrière

2.3. LES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES Exportés en ALGERIE

2.3.1. Le secteur des huiles D'olives

2.3.2. Dattes

2.3.3. Les boissons sans alcool

Conclusion

Chapitre VI. La céréaliculture en Algérie : Analyse de la production et de

Section 1. Evolution récente de la céréaliculture en Algérie

1.1. Importance de la céréaliculture en Algérie

1.1.1. La production céréalière

1.1.2. Les industries de transformations

1.1.3. La consommation

1.1.4. Les importations

1.2. Les dépense de consommation céréalière en Algérie

1.2.1. Les dépenses de consommation céréalière

1.3. La production céréalière

1.3.1. Evolution de la filière céréalière en Algérie

1.3.1.1. La période 1962-1977 : l'intensification agricole

1.3.1.2. La période 1980-1988 : désengagement partiel de l'État et émergence du capital privé

1.3.1.3. La période 1989-1995 : les réformes économiques

1.3.1.4. La période 1996-2008 : l'orientation du soutien de l'État vers la sphère de la production.

1.3.1.5. La période 2009-2016 : la politique du renouveau agricole et rurale

1.3.2. Contraintes à la production céréalière en Algérie

1.3.2.1. La sécheresse, le gel et les hautes températures

1.3.2.2. Le manque d'eau ou déficit hydrique

1.3.2.3. La baisse de la fertilité des épis

1.4. Analyse de la filière blés en Algérie

Section 2 : Evolution récente des importations céréalières en Algérie

2.1. Evolution des importations céréalières en Algérie (blé dur, blé tendre, et orge)

2.1.1. Dépendance alimentaire et vulnérabilité alimentaire de l'Algérie

2.1.2. Balance commerciale alimentaire

2.1.3. La couverture des besoins alimentaires par les importations

2.1.4. Le risque de vulnérabilité alimentaire de l'Algérie

2.2. Les importations céréalières en Algérie

2.3. Les pays fournisseurs de l'Algérie en céréales

2.3.1. En blé dur

2.3.2. En blé tendre

2.3.3. En orge

2.4. Évolution de la consommation céréalière en Algérie (blé dur, blé tendre, et orge)

Conclusion

Conclusion générale

Bibliographie

Liste des tableaux

Listes des figures

Tables des matières

Résumé

L'agriculture est un secteur de production important dans une économie et sa participation au développement est majeure, car en plus d'assurer la sécurité alimentaire, elle crée des revenus et des emplois de travail et participe à l'équilibre de la balance commerciale.

En Algérie comme dans tous les autres pays, la filière céréalière a connu un historique jonché de politiques, de réformes et tentatives d'amélioration qui aboutissent plus ou moins aux objectifs fixés. Il y a lieu de citer notamment, les réformes prises en 2000 dans le cadre du plan national du développement agricole, qui comportent une politique céréalière ayant pour objectifs de réduire les importations, d'améliorer la production nationale des céréales (notamment pour le blé) tant en quantité qu'en qualité, et d'apporter l'ensemble des facteurs nécessaires à la production ainsi que d'assurer leur maîtrise et leur bonne gestion.

Mot clé : sécurité alimentaire, agriculture, insécurité alimentaire, céréaliculture.